

Rapport de gestion 2015



SOMMAIRE

PRÉAMBULE	2-3
ORGANES DE LA COMPAGNIE	6-8
RESSOURCES HUMAINES	7
DIVISION VOIE ET BÂTIMENTS	9
DIVISION DE L'EXPLOITATION	10-11
DIVISION TRACTION, ATELIERS ET INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES	12-15
DIVISION DES AUTOMOBILES	18
SERVICE ÉTUDES ET PROJETS	19-20
SERVICE SÉCURITÉ	21
SERVICE MARKETING	22
DIVISION FINANCES ET ADMINISTRATION	23-25
COMPTES ET BILAN	26-35
> Bilan	
> Comptes de résultat	
> Annexes	
PROCESSUS D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT	38-40
ATTESTATIONS D'ASSURANCE	41-42
RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION	43-44
APPROBATION DES COMPTES PAR L'OFFICE FÉDÉRAL DES TRANSPORTS	45-46
PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	47
DONNÉES STATISTIQUES VOYAGEURS 2015	50
DONNÉES CHRONOLOGIQUES	51
DONNÉES STATISTIQUES MARCHANDISES 2009-2015	52

Impressum

Edition : Chemins de fer du Jura
 Dessins : Hans Erni
 Photos : Stefan Meyer
 Maquette : BBR, Courroux
 Réalisation : Imprimerie Le Franc-Montagnard SA, Saignelégier

PRÉAMBULE

Malgré un tout léger mieux, le résultat de l'exercice 2015 ressemble à celui de l'année précédente: un bénéfice se dégage dans le domaine de l'infrastructure, mais en diminution, alors que la situation du TRV reste préoccupante. Ce rapport souligne aussi le produit des activités annexes, un peu réduit, mais qui corrigé un déficit impossible à éviter, cette année encore.

Parions que les nouvelles prestations requises par les commanditaires parviendront à infléchir la tendance dès 2016 déjà.

Nouvel horaire, nouvelles prestations

Le nouvel horaire des CFF conditionné par la situation tendue du trafic en région lémanique perturbe les correspondances entre le Jura et cette région. Si les correspondances entre notre réseau et la Romandie - via La Chaux-de-Fonds - sont maintenues, elles accèdent souvent à des circulations exigeant un changement ou un temps d'attente, soit à Yverdon, soit à Neuchâtel.

En revanche, pour l'ensemble du réseau CJ, le nouvel horaire propose des améliorations notables et des prestations supplémentaires en matinée et en soirée. On comprend aisément l'impatientte attente de la livraison du nouveau matériel roulant prévue fin 2016.

Les prestations commandées dans le domaine de la route justifient aussi l'achat de nouveaux bus et l'engagement de chauffeurs supplémentaires.

Porrentruy – Bonfol: ferme détermination des CJ

En Ajoie, la fin de l'évacuation de la décharge de Bonfol accentue le délicat problème du maintien d'un taux de couverture suffisant pour notre unique ligne à voie normale.

La pérennité de la ligne, à garantir par l'augmentation du transport de voyageurs et de marchandises, alimente les travaux du Conseil d'administration et de la direction qui parient tous deux sur la réussite. Pour y parvenir, une étude approfondie de la situation démographique, économique et sociologique de la région desservie, avec projection dans l'avenir, a été commandée par les CJ qui l'ont présentée aux autorités cantonales et communales, puis aux acteurs économiques par le biais du CAER (Centre d'accueil économique régional du district de Porrentruy). Cofinancée par les CJ et le Canton du Jura, l'analyse conduite par le bureau Rieder, de Winterthour, spécialiste du transport ferroviaire, conclut par une approche fondée non seulement sur l'amélioration de l'offre, mais aussi sur une mise en œuvre volontariste de l'aménagement du territoire avec concentration des activités et du logement dans les secteurs proches des gares, sans oublier la conception d'une mobilité favorable à l'accès aux stations.



Maxime Jeanbourquin
Président du Conseil d'administration

Côté CJ, les études vont bon train pour la mise aux normes légales de la sécurité de cette ligne, quais et gares inclus et pour la construction d'une plateforme de transbordement des marchandises bien adaptée aux besoins de la région. Les nouvelles offres établies pour 2015 portent déjà leurs fruits, la ligne 238 ayant connu un bel essor de fréquentation!

Le directeur et le chef du service marketing de notre entreprise participent pleinement aux travaux d'un comité de pilotage pour la signature d'un engagement contractuel intercommunal (contrat d'axe) ad hoc suggéré par le « Rapport Rieder ».

Organisation de l'entreprise

Fin 2015, le Conseil d'administration a décidé, à la demande de la direction, de réorganiser la structure de l'entreprise pour la rendre plus compatible avec l'organisation financière déterminée par l'Office fédéral des transports (OFT). Cette organisation deviendra effective en 2016, avec la désignation de la personne responsable de l'exploitation qui deviendra chef de la production ferroviaire et du matériel roulant. Largement exposée à l'ensemble des collaborateurs, cette réorganisation n'entraîne ni licenciement, ni dégradation de leur situation sociale et économique.

Projets réalisés et en cours

La nouvelle gare du Noirmont marque d'une pierre blanche l'histoire des CJ. Entièrement automatisée et télécommandée, répondant aussi aux normes de sécurité optimales, cette gare propose aux usagers des conditions meilleures d'accès, de transbordement et de correspondance sur des quais plus larges et abrités. Cette belle réalisation a mis en exergue les compétences professionnelles de nos collaborateurs tous concernés, monteurs de voies, agents de trains et ingénieurs, tous dotés d'une expérience avérée.

L'aménagement de notre ligne à Orange représente aussi un chantier important qui s'est achevé avec succès fin 2015.

Parmi les projets en cours, ceux du réaménagement de la circulation ferroviaire en ville de La Chaux-de-Fonds et la construction d'une seconde voie à Bellevue pour l'exploitation efficiente de la plateforme de transbordement des ordures ménagères, en constituent l'essentiel.

Gratitude

Au terme de cet exercice largement partagé entre stratégie et réalisations de premier ordre, j'exprime ma reconnaissance à mes collègues du Conseil d'administration et à notre secrétaire, souvent sollicités cette année. Ma reconnaissance s'adresse aussi tout spécialement à notre directeur, Frédéric Bolliger, qui n'a pas ménagé sa

peine dans la conduite de l'entreprise, agissant avec intelligence et ponctualité dans toutes les décisions prises, à l'écoute attentive de ses collègues des divisions et services et dans le sillon de la stratégie définie.

L'excellente collaboration prévalant aussi avec les Etats commanditaires et l'OFT mérite notre sollicitude de même que le bon partenariat établi avec les syndicats.

Enfin je dis un tout grand merci à l'ensemble de nos collaborateurs dont le professionnalisme et le bon travail accompli les désignent premiers ambassadeurs des CJ au cœur de la région et à l'extérieur.

Maxime Jeanbourquin
Président du Conseil d'administration







« Avec mes 160 collègues, nous travaillons annuellement au transport d'environ 1.8 million de voyageurs dans nos trains et bus ».

ORGANES DE LA COMPAGNIE

*Expiration du mandat 30 juin

> CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. Maxime Jeanbourquin, maître secondaire retraité, Saignelégier
 Vice-président : M. Francis Daetwyler, député, secrétaire de la Conférence régionale des transports Bienne - Seeland - Jura bernois, Saint-Imier
 Secrétaire : M^{me} Maria Cléménçon, secrétaire de direction, Tavannes

Représentant de la Confédération, nommé par l'assemblée des actionnaires

M. Serge Reichen, économiste, Paudex 2016*

Nommés par le Canton de Berne

M. Francis Daetwyler, député, secrétaire de la Conférence régionale des transports Bienne - Seeland - Jura bernois, Saint-Imier 2018
 M^{me} Sophie Lachat Rohrer, collaboratrice scientifique à la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie du Canton de Berne, Bienne 2018

Nommés par le Canton du Jura

M. Maxime Jeanbourquin, maître secondaire retraité, Saignelégier 2016*
 M. François-Xavier Boillat, directeur ECA Jura, Saignelégier 2016*
 M. Jean Crevoisier, juge au Tribunal de première instance, Porrentruy 2016*

Nommé par le Canton de Neuchâtel

M. Antoine Grandjean, chargé de missions, Neuchâtel 2017

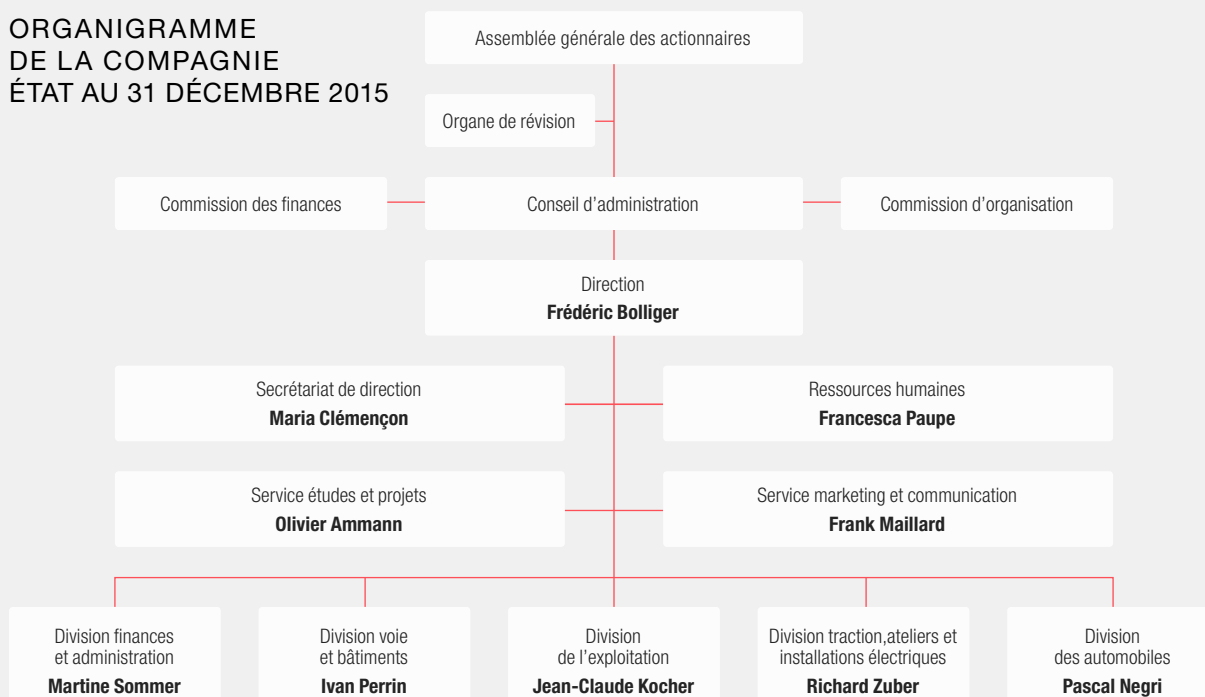
> DIRECTION

M. Frédéric Bolliger, directeur, Le Locle

> ORGANE DE RÉVISION

Fiduciaire Muller Christe & Associés, Neuchâtel

ORGANIGRAMME DE LA COMPAGNIE ÉTAT AU 31 DÉCEMBRE 2015



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES 2015

La 71^e assemblée générale ordinaire des actionnaires de la compagnie s'est tenue le 24 juin 2015 au Buffet de la Gare, à Porrentruy, sous la présidence de M. Maxime Jeanbourquin. Elle a réuni 43 actionnaires, représentant 98'482 actions sur un total de 108'500.

L'assemblée a décidé :

- a) d'approuver le rapport de gestion, les comptes et le bilan 2014 ;
- b) de prendre acte des prélèvements ou dotations suivants conformément aux articles 36 de la loi sur le transport de voyageurs et 67 de la loi sur les chemins de fer :
 - > CHF 688'906.34 à verser dans la réserve spéciale pour pertes futures infrastructure ;
 - > CHF 728'845.84 à prélever dans la réserve spéciale pour pertes futures trafic régional voyageurs (TRV) ;
 - > CHF 172'708.81 à prélever dans la réserve pour pertes futures marchandises voie étroite (VE) ;
 - > CHF 318'864.27 à verser dans la réserve pour pertes futures marchandises voie normale (VN) ;
- c) de verser le solde créditeur de CHF 88'884.63 dans la réserve des services accessoires ;
- d) de donner décharge aux administrateurs ;
- e) de confier la révision des comptes de l'exercice 2015 à la fiduciaire Muller Christe & Associés de Neuchâtel.

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Renouvellement de la convention collective de travail des CJ pour la période 2016 à 2019

La convention collective de travail de la Compagnie des chemins de fer du Jura (CCT-CJ) offre depuis 2007 une plateforme de partenariat social stable et son renouvellement contribue à renforcer ce lien.

Arrivée à échéance le 31 décembre 2015, la convention collective de travail a fait l'objet, l'an dernier, d'un renouvellement pour une nouvelle période de 4 ans, à savoir pour les années 2016 à 2019.

Un groupe de travail composé de représentants des trois partenaires sociaux - la Compagnie des chemins de fer du Jura, le Syndicat du personnel des transports (SEV) et le Syndicat Transfair - a été mis en place dans le cadre de ce processus. Les négociations y afférant ont abouti à l'issue de discussions constructives.

Approuvée aussi bien par les syndicats SEV et Transfair que par les CJ, la nouvelle convention sera signée au début de l'année 2016.

PERSONNEL

Admissions

Nous avons engagé : M. David Burri, aspirant agent du mouvement, M. Giuliano Dall'Omo, ingénieur chargé de sécurité, M^{me} Sandrine Droz, assistante RH, M. Bastien Gajo, mécanicien ouvrier spécialisé, M. Laurent Haegeli, conducteur d'automobiles, M. Alain Hulmann, agent du mouvement, M^{me} Josée Lehmann, employée en comptabilité, M. Jean-Marc Lozeron, conducteur d'automobiles, M^{me} Teresa Martinez, aspirante agent du mouvement, M. Kevin Monnard, agent d'entretien,

M. Martin Senent, électricien - ouvrier spécialisé, M. José Manuel Soares Pinto, conducteur d'automobiles, M. Virgile Taillard, stagiaire dessinateur industriel, M. Pierre-Henri Theurillat, conducteur pour transports scolaires, M. Salvatore Vassallo, monteur de voies.

Apprenti-es

En août 2015, nous avons engagé : M. Mathieu Anker, apprenti employé de commerce, M. Milad Ahmad Pazhman, apprenti employé de commerce. Et une apprentie a terminé sa formation : M^{me} Emma Crevoisier, a obtenu son CFC d'employée de commerce.

Départs

Nous avons connu les départs suivants : M. Marc Barthel, conducteur d'automobiles, M. David Burri, aspirant agent du mouvement, M. Frédéric Couche, électricien maître artisan, M^{me} Raymonde Froidevaux, conductrice pour transports scolaires, M. Maurice Jobin, conducteur, M^{me} Chantal Mischler, assistante RH, M^{me} Laurence Nicolet, agente de voyages, M^{me} Charline Rohn, agente du mouvement ainsi que M^{me} Karène Zaugg, employée en comptabilité. Six d'entre eux ont cessé leur activité par voie de démission, deux dans le cadre d'une convention de sortie et un du fait d'une suppression de poste.

Mutations internes

M. Mischa Curty, électricien a été nommé responsable de l'entretien périodique à la Division traction, ateliers et installations électriques, dès le 1^{er} janvier 2015. M. Stéphane Gottraux, agent du mouvement a été nommé conducteur à la Division de l'exploitation, dès le 1^{er} novembre 2015. M. Pascal Laubscher, agent du mouvement et chef de station a été nommé agent commercial et support informatique à la Division des automobiles, dès le 1^{er} juillet 2015.

M. Laurent Müller, assistant technique a été nommé chef conducteur et chargé de formation à la Division de l'exploitation, dès le 1^{er} février 2015.

M. Frédéric Praz, employé d'administration a été nommé aspirant agent du mouvement à la Division de l'exploitation, dès le 1^{er} novembre 2015.

M^{me} Dominika Steck, cheffe de station a été nommée agente du mouvement à la Division de l'exploitation, dès le 1^{er} janvier 2015.

Retraités

En 2015, plusieurs collaborateurs ont été mis au bénéfice de la retraite, soit :

M. Daniel Riesen, monteur de voies, a fait valoir son droit à une retraite anticipée, dès le 1^{er} février 2015, après plus de 32 ans de service.

M. Christian Habegger, chef conducteur, dès le 1^{er} mars 2015, après plus de 43 ans de service.

M. Yvan Riard, conducteur, a fait valoir son droit à une retraite anticipée, dès le 1^{er} mai 2015, après plus de 39 ans de service.

M. Gérard Beuret, ouvrier spécialisé, dès le 1^{er} juillet 2015, après plus de 37 ans de service.

M. Jean-Jacques Germiquet, chef service technique et remplaçant du chef de la Division traction, ateliers et installations électriques, a fait valoir son droit à une retraite anticipée, dès le 1^{er} septembre 2015, après plus de 47 ans de service.

M. Edouard Weber, conducteur d'automobiles, dès le 1^{er} novembre 2015, après plus de 8 ans de service.

M. Jean-François Gigon, agent d'entretien, dès le 1^{er} décembre 2015, après plus de 25 ans de service.

Avec nos remerciements pour leur longue et précieuse collaboration, nous leur souhaitons une heureuse, bénéfique et dynamique retraite.

Décès

Plusieurs de nos retraités nous ont quittés.

M. Jean-Louis Faivre, le 18 février 2015, dans sa 93^e année.

M. Gérard Pittet, le 18 mai 2015, dans sa 89^e année.

M. Jean-François Gigon, le 29 décembre 2015, dans sa 66^e année.

Nous garderons d'eux un souvenir lumineux et reconnaissant.

Personnel

Effectif du personnel :

	Personnel permanent	Personnel auxiliaire	Apprentis	Total 31.12.2015	Total 31.12.2014
Administration générale	9		2	11	10
Direction de l'exploitation	5			5	5
Marketing	4			4	4
Gares et stations	21			21	21
Conduite des trains	39			39	40
Entretien des installations	19			19	19
Entretien des véhicules	33		1	34	34
Administration du garage	4			4	5
Conduite des véhicules routiers	22	2		24	24
Entretien des véhicules routiers	2		1	3	4
Total	158	2	4	164	166



DIVISION VOIE ET BÂTIMENTS

Gare Le Noirmont

La gare du Noirmont a été réalisée en plusieurs étapes, réparties sur trois ans. La phase finale s'est déroulée en 2015. Elle comprend principalement les aménagements routiers et la construction du nouveau couvert. Quelques autres travaux ont aussi été effectués, par exemple la prolongation de la marquise et l'assainissement du bâtiment existant. Préalablement, afin de pouvoir réaliser le chantier, nous avons dû démolir un petit bâtiment, anciennement utilisé comme salle d'attente provisoire et comme local IS (installations de sécurité).

- Aménagements routiers
 - Réalisation de plusieurs chemins routiers et piétonniers permettant d'accéder à la gare depuis le côté ouest.
 - Création de nombreuses places de parc pour les clients CJ ainsi que d'une place pour personne handicapée.
 - Un quai permettant l'arrêt de 2 bus a été construit le long du nouveau couvert afin de répondre à la loi sur les handicapés et d'améliorer le transbordement des voyageurs.
 - L'éclairage de l'espace a été repensé et renouvelé avec des LED.
- Construction d'un nouveau couvert
 - Déplacement du collecteur communal afin de permettre l'implantation du nouveau bâtiment.
 - Cet ouvrage, principal passage pour se rendre aux quais, comprend une salle d'attente vitrée utilisable pour les voyageurs empruntant aussi bien le train que le bus et une zone pour le parcage des vélos. De plus, ce couvert a permis d'installer, à l'abri des intempéries, toute l'information pour les voyageurs ainsi qu'un distributeur à billets et un afficheur d'horaire dynamique.
- Bâtiment existant
 - Les travaux principaux comprennent le changement des fenêtres, la réfection de la peinture des façades et l'assainissement des WC existants.
- Prolongation de la marquise du quai n°2
 - La marquise du quai 2 a été prolongée jusqu'au couvert permettant ainsi l'accès au passage inférieur. De plus, cette modification permet d'éviter, lors de forts vents, en hiver, que la neige ne s'amoncelle sur les escaliers et améliore ainsi la sécurité.
- Divers aménagements
 - Plusieurs endroits ont été aménagés avec des bancs permettant ainsi de rendre les lieux plus attrayants et conviviaux. Un grand panneau d'information a été installé et des poubelles ont été posées en suffisance pour essayer de maintenir la propreté.

Gare d'Orange

La gare de croisement d'Orange, située sur la commune de Tavannes, sépare le tronçon Tavannes – Tramelan en deux blocs.

La nouvelle réalisation comprend :

- L'adaptation de la géométrie des voies.
- La prolongation de la voie déviée, ce qui permet de disposer d'une longueur utile d'environ 180 m.
- L'augmentation de la vitesse sur la voie principale, de 70 km/h à 80 km/h.
- Le renouvellement complet des voies, y compris l'assainissement de l'infrastructure.
- Le remplacement de la superstructure avec pose de nouveaux rails de type 46 E1 et de traverses en béton.
- Le remplacement des deux branchements.
- L'augmentation de l'emprise du projet nécessitant un achat de terrain.

Superstructure

Le sel utilisé le long de la route cantonale H18 a fortement dégradé le matériel d'attache des traverses dans le secteur de La Large-Journée, ce qui a nécessité son remplacement.

Bâtiments

Les travaux ci-après ont été entrepris :

- Changement des installations de chauffage dans les bâtiments des gares du Noirmont, des Breuleux et de Tramelan ainsi qu'à la Division des automobiles, à Tramelan.
- Remplacement de l'étanchéité de la toiture du bâtiment principal de la Division des automobiles, à Tramelan.
- Remplacement des fenêtres de la grande salle de conférence à la gare de Tramelan.
- Changement de l'éclairage du bureau de gare et de la salle d'attente à Saignelégier.
- Etude d'un projet de nouveau dépôt des bus à Tramelan sur le site actuel de la Division des automobiles. Ce bâtiment permettrait d'y garer six bus.

Végétation et protection contre les dangers naturels

Nous avons procédé à d'importantes coupes de bois, dans la forêt des Peux entre Les Breuleux-Eglise et Le Noirmont, et dans la forêt du Bois de l'Envers sur les communes de Tramelan et Tavannes.

Nous avons aussi finalisé le dossier « Protection contre les dangers naturels » dans le secteur de Combe-Tabellon (avant-projet et projet de l'ouvrage).

DIVISION DE L'EXPLOITATION

Horaire

L'exploitation, selon l'horaire appliqué de décembre 2014 au 12 décembre 2015, s'est déroulée normalement.

L'interruption de trafic entre Delémont – Porrentruy – Delle, du 14 au 31 juillet 2015, a nécessité l'adaptation des horaires des trains (lignes 236 et 238) et des bus (lignes 22.133 et 22.134).

Les mesures de remplacement des trains, mises en place pour réaliser les travaux de la gare d'Orange durant la période du 14 septembre au 17 octobre 2015, entre Tramelan et Tavannes, ont donné entière satisfaction.

L'interruption de trafic entre Sonceboz et Moutier, du 19 octobre au 1^{er} novembre 2015, a exigé l'avancement de certains trains au départ de Tramelan.

Pour le nouvel horaire valable dès le dimanche 13 décembre 2015, nous devons tenir compte du nouvel horaire des trains ICN avec un espacement de 30 minutes entre Lausanne – Bienne – Delémont – Bâle et des besoins des transports scolaires locaux. Les principales modifications sont indiquées ci-dessous :

Ligne 237, Tavannes - Le Noirmont

> Un bus circule entre Tramelan (dép. 04h56) et Le Noirmont (arr. 05h21) pour offrir une correspondance au premier train (dép. 05h24) pour La Chaux-de-Fonds. En soirée, les trains CJ offrent des correspondances immédiates en gare de Tavannes à la suite du croisement des trains voyageurs dans cette gare. En soirée également, deux relations ont été créées entre Le Noirmont et Les Breuleux pour offrir aux habitants des Breuleux une correspondance avec les trains de la ligne 236 au Noirmont.

Ligne 236, Glovelier - La Chaux-de-Fonds

> En vue d'offrir une cadence à la demi-heure, entre 07h00 - 08h00 et 13h00 – 14h00, entre Saignelégier et La Chaux-de-Fonds, l'horaire de certains trains a été adapté. Nous relevons ainsi les correspondances de et pour Neuchâtel. Entre Le Noirmont–Saignelégier – Glovelier, des trains assurent un aller et retour matinal et un aller et retour en fin d'après-midi du lundi au vendredi. Ces trains supplémentaires garantissent des correspondances immédiates à Glovelier avec le croisement des trains RE améliorant ainsi les relations pour Delémont et Porrentruy.

Ligne 238, Porrentruy - Bonfol

> La fréquence des trains a été augmentée entre Bonfol et Porrentruy nécessitant l'engagement régulier d'une deuxième rame.

Ligne de bus 22.131, Tramelan – Saint-Imier

> L'horaire a été adapté en fonction des correspondances CFF à Saint-Imier; il est identique toute l'année. Un aller et retour du lundi au vendredi, trois allers et retours le samedi et deux allers et retours le dimanche ont été introduits.

Ligne de bus 22.133, Saignelégier - Bassecourt

> Les horaires des courses de bus ont été adaptés aux correspondances CFF à Glovelier et aux besoins scolaires. Trois allers et retours ont été introduits du lundi au vendredi et deux le samedi.

Ligne de bus 22.134, Saignelégier – Soubey

> La période de circulation de nos bus a été réduite de juin à septembre et les horaires tiennent compte des nouvelles courses assurées par Car Postal entre St-Ursanne et Saignelégier.

Ligne de bus 22.134, Saignelégier – Glovelier

> Des bus assurent un aller et retour matinal et un aller et retour en fin d'après-midi du lundi au vendredi. Ces courses supplémentaires garantissent des correspondances immédiates à Glovelier avec le croisement des trains RE, améliorant ainsi les relations pour Delémont et Porrentruy pour les pendulaires.

Transport des déchets de la BCI entre Bonfol – Porrentruy

Les transports se sont poursuivis normalement durant toute l'année. Les trains pour le transport de déchets BCI ne circulent plus que les lundis, mardis et jeudis.

Loi fédérale sur les organes de sécurité des entreprises de transports publics (LOST)

Les brigades de contrôles sont formées selon les disponibilités du personnel de deux agents CJ ou d'un agent CJ et d'un agent d'une société privée. Lors de circonstances particulières, des brigades formées de deux agents externes à l'entreprise démontrent une présence plus forte.

Pour l'année 2015, nous avons effectué 62 jours de contrôle des voyageurs dans les trains CJ VE, 12 jours dans les trains VN et 29 jours dans les lignes de bus avec des brigades CJ/société privée. Les brigades d'agents CJ ont assuré 37 jours de contrôle dans les trains et bus CJ. Au total, nous avons contrôlé 34'000 voyageurs.

L'ordonnance réglant l'admission aux activités déterminantes pour la sécurité dans le domaine ferroviaire (OASF)

Cette ordonnance règle les visites médicales, les formations et les examens professionnels pour les chefs-circulation (CC), les chefs de sécurité et sentinelles pour les chantiers et les accompagnateurs de trains (AT). Pour bénéficier du droit acquis, les agents CJ concernés doivent passer un examen périodique avant le 31 décembre 2016. Durant l'année écoulée, la Division de l'exploitation a préparé un ordre de service interne (OS n° 410) qui désigne les formateurs et examinateurs, les plans de formation et d'examens pour le personnel, le règlement d'examen, le permis et la classification des agents concernés. Les cours de formation et examens sont prévus durant l'année 2016.

Directive pour les courses sans dispositif suffisant de contrôle de la marche des trains

L'OFT a publié une directive qui interdit, depuis le 1er janvier 2016, les circulations de véhicules non équipés d'un système de contrôle de la marche des trains compatibles avec l'équipement de l'infrastructure à emprunter. Les CJ sont concernés par différents véhicules historiques. Pour obtenir une dérogation de l'OFT, il faut établir un rapport de sécurité qui doit être contrôlé par un expert indépendant et approuvé par l'OFT.

Pour faciliter ce travail, les CJ ont adhéré à l'Union des chemins de fer historiques de Suisse (HECH) qui élabore une solution de branche pour ces circulations. Le projet du rapport de sécurité est en cours d'examen à l'OFT.

Déroulement de l'exploitation

Nous avons enregistré 209 (263 en 2014) rapports d'agents de train et 288 (364 en 2014) rapports concernant les installations de sécurité pour 19 gares et 18 sections de block. Les dysfonctionnements sont donc en forte diminution.

Trafic

Les contraintes d'exploitation ont nécessité l'établissement de quelque 138 circulaires et 6 ordres d'exploitation. Ces mesures permettent de garantir une organisation précise, sûre et économique de nos prestations de transport.

Des trains spéciaux ont été mis en marche à l'occasion des grandes manifestations régionales: Marché-Concours à Saignelégier (août), Fête des Saisons à Tavannes (août), foire de Chindon (septembre), Chant du Gros au Noirmont et Marché Bio à Saignelégier (sep-

tembre) ainsi que pour la Saint-Nicolas. En 2015, la voiture salon ASt de TransN n'a circulé qu'une seule fois sur le réseau CJ.

Dans le trafic marchandises, CFF Cargo a, à nouveau, mis en place des trains spéciaux de 9 wagons pour desservir le Centre Ajoie et assurer le transport des betteraves récoltées dans cette région. Nous avons dû adapter la desserte de la gare d'Alle.

Le dimanche 16 août 2015, le Football-Club Tavannes-Tramelan accueillait le Football-Club Zürich (FCZ) pour les 32^e de finale de la Coupe suisse. Les supporters ont été transportés par un train spécial CFF entre Zürich et Tavannes et par un train spécial de 6 voitures entre Tavannes et Tramelan.

Les transports se sont bien déroulés dans les deux sens.

La desserte commerciale de la gare du Noirmont a pris fin, comme prévu, le samedi 31 octobre 2015. Les habitants du lieu en avaient préalablement été informés par les CJ.

Accidents, perturbations et actes de vandalisme

93 dossiers de contentieux (contre 85 l'année précédente) ont été ouverts durant l'année 2015, dont 18 relatifs à des actes de vandalisme, de malveillance ou de vol. 27 dossiers concernent la Division des automobiles.

DIVISION TRACTION, ATELIERS ET INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

Véhicules ferroviaires - Concept d'exploitation

En collaboration avec la Division de l'exploitation (DE), la Division traction, ateliers et installations électriques (DTA) a établi un concept formalisant les besoins d'exploitation à partir de 2018.

Service voyageurs du réseau à voie métrique :

4 rames 2001



5 rames 2016
(avec voitures de 1985)



1 rame de réserve



Infrastructure et transport des marchandises du réseau à voie métrique :

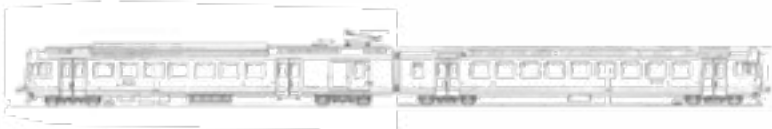
3 motrices



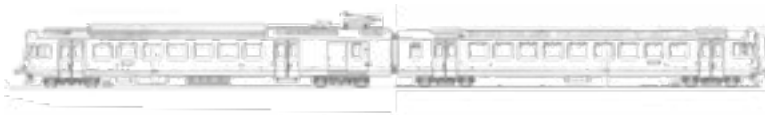
La motrice de réserve sert également pour le service des marchandises.

Réseau à voie normale :

2 rames titulaires



1 rame de réserve (louée)



3 locomotives Ee 3/3 pour le transport de marchandises et la manœuvre



Le contrat de location de la quatrième locomotive Ee 3/3, propriété de La Poste, a été résilié avec effet au 31 décembre 2015. Une locomotive assure la prestation de la manœuvre à Tavannes tandis que les deux autres garantissent le service de transport en relation avec l'assainissement de la décharge de Bonfol.

Révision de véhicules

Au cours de l'année 2015, nous avons procédé à la révision des véhicules suivants :

- Motrice Be 4/4 617 (ex FW).
- Rame ABe 2/6 634.
- Voiture B 752 qui sera intégrée dans une rame 2016.
- Truc transporteur Ua 276.
- Wagons porte-conteneurs 361 et 367.
- Rame ajoulote composée de la motrice 222 et de la voiture pilote 922.
- Ballastières Fcs 891, 895, 896 et 899.

Les véhicules ci-après ont été retirés de l'inventaire :

- La motrice 642 en raison d'une importante avarie. De nombreux éléments ont été enlevés ; ils serviront de pièces de rechange pour la motrice 641 qui est maintenue en activité.
- Le wagon Gbk 316 est utilisé depuis plusieurs années par La Traction. Il a été vendu à cette société.
- Le wagon X 683 était utilisé en tant que dépôt en Ajoie. En raison de son très mauvais état, il a été remis au circuit de recyclage.

Tour en fosse

Au total, 74 essieux ont été reprofilés sur le tour en fosse à Tramelan, dont 12 pour d'autres entreprises.

Dépôts et entretien préventif

Depuis le 1^{er} janvier 2015, nous avons instauré un système de gestion de la qualité pour l'entretien préventif courant. L'équipe du dépôt a été renforcée par un électricien, responsable de l'entretien périodique, et par un aide-mécanicien.

L'atelier de Tramelan met en place un système similaire pour les révisions. Les premiers résultats sont probants : une nette amélioration de la fiabilité a été constatée.

Dès le 1^{er} novembre 2015, le nettoyage de nuit des trains stationnés au dépôt de Saignelégier a été externalisé. Deux personnes en assurent les tâches, ce qui a permis d'améliorer la propreté dans nos trains.

Automotrices 615-617 (ex-Frauenfeld-Wil)

La mise en exploitation des motrices Be 4/4 615 à 617 a mobilisé de nombreuses ressources. Les conditions d'utilisation et de topographie diffèrent de celles qui prévalaient dans la première patrie dudit matériel. Il en résulte des pannes d'électronique de puissance. Ce n'est qu'à partir des dernières semaines de l'année 2015 qu'une motrice est en service régulier. Les modifications seront transposées sur les autres motrices avant la fin de l'hiver 2016.

Entité en charge de la maintenance

L'entretien des wagons de marchandises à voie normale est standardisé au niveau européen. Dans le courant de l'année 2015, les CJ se sont mis en conformité, en partenariat avec l'entreprise Schweizerische Südostbahn (SOB) qui remplit le rôle « d'entité en charge de la maintenance » (ECM). SOB gère les côtés formels et procède à des auditions ponctuelles pour documenter la conformité à la « directive européenne concernant la sécurité sur les voies ferroviaires » à laquelle l'OFT a souscrit en janvier 2010.

Installations électriques

Mise à jour des installations électriques

Une grande partie des installations électriques a été thermographiée. Ce travail nous a permis de déceler des risques potentiels de défaillance (borne électrique mal serrée, câble en surchauffe, etc.). Des mesures correctrices ont été effectuées par la DTA.

Lignes de contact - Gare d'Orange

Toute la ligne de contact, y compris le câble porteur, a été renouvelée en gare d'Orange. Pour la première fois, un sectionnement sur joug a été réalisé côté Tramelan.

Forêt d'Orange

Nous avons installé des décrocheurs de ligne de contact dans la forêt d'Orange. En cas de chute d'un arbre, ces éléments se décrochent afin d'éviter de gros dégâts à la ligne de contact.

Tronçon Bollement à Fondevall

Nous avons procédé à la réfection des isolateurs et du pendulage dans les tunnels de Bollement à Fondevall.

Tronçon Les Bois – La Cibourg

Sur le tronçon Les Bois – La Cibourg, nous avons changé deux portées de fils de ligne de contact de 1'600 m.

Dépôt de Bonfol

La ligne de contact du dépôt a été remise en état. De plus, la pose d'une ligne de vie a nécessité la modification des amarrages.

Installations de sécurité - Block de Sceut

Durant la nuit du 2 au 3 juin 2015, la DTA a mis en service le poste de block de Sceut centralisé à Combe-Tabellon. Cette installation permet d'augmenter la capacité de la ligne entre Combe-Tabellon et Bollement.

L'ingénierie, le montage et les essais ont été réalisés entièrement par les CJ.

Sécurisation de voies 11 à Alle et Vendlincourt

Le 11 juin 2015, deux feux clignotants ont été posés à proximité de la voie 11 d'Alle afin d'avertir visuellement les camionneurs de l'approche d'un convoi.

Le 12 juin 2015, la même installation a été mise en service à Vendlincourt. Cette mesure permet de renforcer la sécurité lors de chargements de bois.

Bonfol, passages à niveau (PN) Albisetti et de l'Etang

La DTA a modifié le temps de fermeture de ces deux PN dans le sens d'une sortie de Bonfol. Le temps de fermeture a été réduit d'une minute.

La Cibourg, passage à niveau (PN)

Nous avons remplacé les feux clignotants par un système nid d'abeille. Ce dernier permet d'améliorer la visibilité des feux. A partir de ce changement, plus aucun accident de circulation n'a été enregistré à cet endroit.

Orange

La sécurité de la gare d'Orange a été sensiblement améliorée. Des distances de glissement ont été construites, augmentant ainsi la sûreté lors de croisement. Les vitesses d'entrée lors de croisement ont été augmentées de 20 km/h à 40 km/h, permettant ainsi une meilleure flexibilité de l'installation. De plus, tous les circuits de voie de la gare ont été remplacés par des UGSK3 de dernière génération. L'AV 2 a été équipé d'un double calage CKA12 de Siemens. C'est le troisième double calage en service aux CJ.

Nous avons profité de l'interruption programmée pour faire réviser une centaine de relais de l'installation.

Centre de gestion du trafic (CGT) à Tramelan

Après la mise en service de Tavannes et du Noirmont, la gare des Reussilles est prête à migrer au CGT. Tous les essais sont terminés. La mise en service est prévue le 14 janvier 2016.

Selon la planification actuelle, à l'exception de la gare de Tramelan qui sera automatisée dans le cadre du renouvellement des installations en 2022/2023, tout le réseau à voie métrique sera télécommandé depuis Tramelan en 2020.

Centre de gestion du trafic (CGT) de la ligne de contact et de l'alimentation de traction à Tramelan

Dans le cadre du CGT, la DTA a mis en service un nouveau système de gestion de la ligne de contact et de l'alimentation de traction. Actuellement, seules la gare et la sous-station du Noirmont sont en service au CGT à Tramelan. Durant la migration, une partie de la ligne de contact est télécommandée depuis la DTA. Il est prévu de migrer tout le réseau voie métrique à la fin de l'année 2017.

Travaux divers de serrurerie et de construction


La DTA a développé la construction d'un nouveau type de signal. Ce prototype a été mis en service à Orange. Il a été conçu dans le but d'accueillir l'électronique du nouvel arrêt automatique des trains.

Formation du personnel

Les nouveaux collaborateurs du service électrique ont suivi un cours de connaissances de base en installations de sécurité.

Trois personnes ont participé à la formation sur le poste d'enclenchement Domino 69.





« Une dizaine de professions différentes collaborent dans notre atelier de Tramelan pour veiller au parfait état de marche de nos 155 véhicules ferroviaires ».



36.0	41.5
39.9	23.0

39.9	23.0
------	------

DIVISION DES AUTOMOBILES

Lignes

L'offre des week-ends, vacances et jours fériés a été quelque peu étoffée sur la ligne Tramelan – Saint-Imier, provoquant une augmentation de 7'000 km, soit 9 % de plus qu'en 2014.

Les bonnes conditions d'enneigement ont nécessité 10'000 km supplémentaires (90%) sur la ligne Saint-Imier – Les Savagnières (ASIC).

Des courses additionnelles ont également été commandées par le CEFF et les usines Nivarox-ETA.

Transports scolaires

Les communes de Tramelan et des Enfers ont résilié leurs contrats, avec effet au 30 juin 2015.

Excursion

Le total kilométrique a révélé une très nette diminution (-17 %), qui peut s'expliquer en premier lieu par les conditions extrêmement défavorables du marché.

Transport de lait

Les chiffres annuels relatifs au transport de lait sont les suivants :

- 23'600 tonnes de lait d'industrie (+ 0.5 %)
- 6'800 tonnes de lait de fromagerie (+10.5 %)
- 11'550 heures de travail (+ 1.7 %)
- 314'400 km parcourus (+ 0.6 %).

Les recettes ont augmenté de 1.1 %.

Remplacements de trains

Nos bus ont parcouru près de 20'000 km pour pallier l'interruption du trafic entre Tramelan et Tavannes en raison du chantier d'Orange.

Divers travaux sur les lignes CFF ont également nécessité 17'500 km de trafic par bus.

Véhicules routiers

A la suite d'un accident, une voiture de service de la Division traction, ateliers et installations électriques (DTA) a dû être remplacée.

Divers

Le manque de places de garage commence à devenir très problématique sur le site de Tramelan, particulièrement en hiver. Actuellement, trois bus ne possèdent pas de place attribuée; ils seront au nombre de cinq dans le courant de l'année 2016.

Les plans d'un nouveau projet de construction d'un nouveau garage existent.



SERVICE ÉTUDES ET PROJETS

FAIF et PRODES EA 2030

Planifications à moyen et long termes

À la suite de la mise en vigueur de « FAIF »¹⁾, les travaux de planification sont en cours. L'étape d'aménagement 2025 a déjà été approuvée par les Chambres fédérales ; elle est en cours de réalisation. L'étape d'aménagement 2030²⁾ est également en cours de planification (PRODES EA 2030). Après la première phase qui s'est déroulée en 2014 sous l'égide des cantons, ce sont les entreprises gestionnaires de l'infrastructure qui ont été appelées par l'Office fédéral des transports (OFT), afin de planifier les différents modules retenus.

Pour cette deuxième phase de planification, les CJ ont été mandatés par l'OFT pour l'étude de trois modules :

- Deuxième train horaire sur la ligne La Chaux-de-Fonds – Glovelier, avec prolongement jusqu'à Delémont. Il s'agit d'un train régional express qui ne devrait desservir que les arrêts principaux de la ligne.
- Une nouvelle halte au lieu-dit « Les Cornes Morel ». Cette dernière est appelée à desservir les quartiers est de la ville de La Chaux-de-Fonds et assurer le lien par transport public des nouveaux quartiers à développer à cet endroit.
- Une nouvelle halte au lieu-dit « Sous-la-Velle » au Noirmont. Une zone de développement d'importance cantonale est planifiée, il s'agit d'en assurer la desserte par les transports publics.

En plus de ces trois modules de planification, les CJ ont été appelés à collaborer au module de planification de CFF infrastructure qui couvre la ligne Glovelier – Delémont. Ce module prévoit la réalisation du projet de 3^e rail, projet phare pour notre compagnie, permettant la liaison directe sans changement de train entre La Chaux-de-Fonds, les Franches-Montagnes et Delémont. De ce fait, notre réseau pourra directement être relié au réseau national des "Grandes lignes" en assurant les correspondances à Delémont sur les trains ICN reliant Bienne à Bâle.

Une troisième phase de planification visant à optimiser les projets est prévue en 2016. L'objectif consiste à coordonner l'ensemble des projets retenus. Ensuite, l'OFT établira le projet de message aux Chambres fédérales. Le but est d'avaliser le projet en 2018.

Avenir de la ligne Porrentruy – Bonfol

L'année 2015 a été marquée par l'achèvement de l'étude socio-économique lancée en 2014. Le rapport final a été remis en automne et donne un certain nombre de pistes à suivre, afin d'assurer une augmentation de trafic sur la ligne. Il est important de noter que celle-ci doit permettre le trafic voyageur et le transport des marchandises. Les deux trafics sont complémentaires et contribuent ensemble à assurer l'avenir de la ligne. L'étude a ratissé

large afin de permettre toutes les options. Il en résulte que des efforts doivent particulièrement être consentis dans le cadre des communes par le biais de leurs plans d'aménagement locaux. En particulier dans les zones proches des gares, un développement substantiel du tissu construit est possible et nécessaire.

Si toutes les mesures sont appliquées, les fréquentations futures permettront d'assurer un degré de couverture suffisant³⁾. Ainsi, si le canton est prêt à commander les prestations du trafic des voyageurs sur le long terme, l'OFT consentira aux investissements indispensables dans l'infrastructure.

Stratégie de l'entreprise

Après les réflexions de l'année 2014, les travaux dans différents domaines ont suivi en 2015. Même si les projets sont encore en cours, ils sont marqués par les études liées à PRODES EA 2030. Le fait de développer l'offre ferroviaire sur la ligne des Franches-Montagnes et son prolongement par un 3^e rail jusqu'à Delémont répond à certaines attentes de notre compagnie. PRODES 2030 a un effet structurant important pour l'avenir des CJ et du chemin de fer dans la région jurassienne.

Les travaux dans le cadre des études stratégiques⁴⁾ se poursuivront en 2016, principalement dans le domaine du réseau ferré à voie étroite (domaine II) et du réseau des bus aux Franches-Montagnes (domaine III).

- 1) *FAIF: Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire. Par votation du 9 février 2014, le peuple et les cantons ont approuvé ce dossier et ainsi créé un fonds de financement pour l'infrastructure ferroviaire (FIF). Ce fonds est alimenté de la même manière que celui ayant servi aux Nouvelles transversales ferroviaires à travers les Alpes (NLFA). Le fonds NLFA sera bouclé dès les travaux du Lötschberg et du Gothard terminés. Ainsi, le financement est assuré à l'avenir pour l'ensemble du réseau ferroviaire suisse. Avec FAIF, la répartition des tâches entre cantons et Confédération a été revue. De même, c'est l'OFT qui dirige l'ensemble des travaux de planification. Cette nouvelle façon de procéder est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016, même si les travaux de planification ont débuté dès le printemps 2014.*
- 2) *PRODES EA 2030: Projets de développement stratégique du réseau ferré, étape d'aménagement 2030. Par étape d'aménagement (EA) on entend une échéance de mise en service de certains aménagements, de nouvelles infrastructures et d'un horaire remanié. Ces étapes d'aménagement font partie de PRODES. En août 2014, l'OFT a publié un projet d'horaire pour l'ensemble du réseau ferré suisse à voie normale. Ce projet est en discussion.*
- 3) *Le degré de couverture minimal requis est de 30 %. Ainsi, les recettes engendrées par le trafic doivent couvrir les coûts au minimum à 30 % pour que la ligne continue d'être financée par l'OFT.*
- 4) *Les différents domaines des études stratégiques sont décrits dans le rapport annuel 2014, à savoir :*
- *Domaine I: la voie normale avec Porrentruy – Bonfol et ses implications sur les lignes adjacentes.*
 - *Domaine II: la voie étroite et son raccordement aux villes et au réseau national, y compris l'actuel projet de prolongement sur Delémont. La question des temps de parcours sur notre réseau et le confort des relations en fait partie.*
 - *Domaine III: le réseau des bus en vue du renouvellement de la concession.*
 - *Domaine IV: le trafic marchandises dans toute la région.*



SERVICE SÉCURITÉ

Le rapport de gestion comporte désormais une nouvelle rubrique extrêmement importante à nos yeux : la sécurité des collaborateurs sur leur lieu de travail. De par son domaine d'activités, le risque d'accidents professionnels s'avère plutôt élevé au sein de notre compagnie, raison pour laquelle la sécurité au travail et la protection des employés représentent des priorités absolues. La diversité des travaux et des corps de métiers sont autant d'éléments à prendre en compte lors des différentes analyses d'accidents ; celles-ci permettent de cibler au mieux les campagnes de prévention. Ainsi, dans le but d'appliquer les normes de sécurité en vigueur et chercher des solutions pour améliorer la sécurité, un chargé de sécurité a été engagé.

Différentes analyses ont été effectuées et plusieurs mesures sont en cours :

- Modification du système d'ouverture des portes en cas d'incendie.
- Amélioration du tri des déchets dans les ateliers et les dépôts.
- Solutions en cours pour diminuer les risques de chutes lors des travaux en hauteur.
- Contrôle des outils de travail avec les listes de contrôle de la SUVA.
- Sécurisation du transbordement du bois sur les places de chargement.
- Utilisation des données des fiches de sécurité des produits employés sur les places de travail.

Un nouveau document a été créé. Il est intitulé :

- Port obligatoire des équipements de sécurité de protection individuelle (EPI) aux CJ.

Diverses campagnes de sensibilisation relatives aux thèmes ci-après ont été programmées :

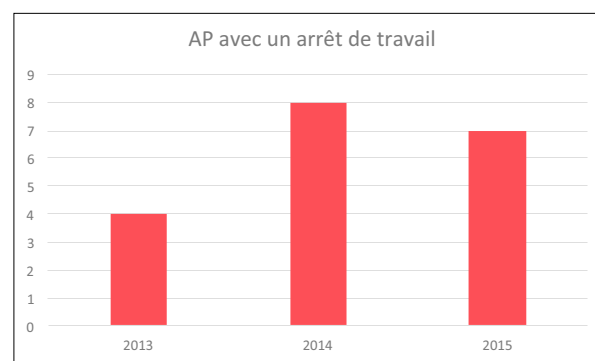
- La sécurité pour tous les collaborateurs.
- La sécurité pour la direction et les cadres.
- Le port correct des masques respiratoires.

Formation pour la direction et les cadres :

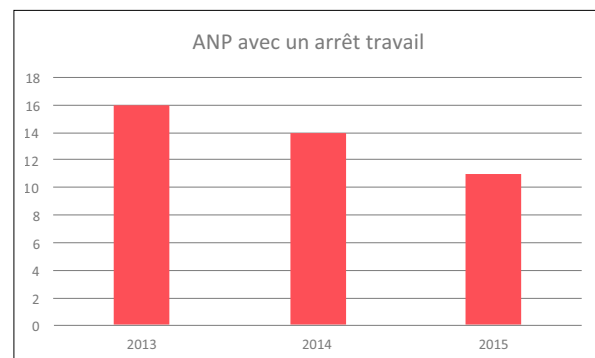
- Les dialogues de sécurité (audit de sécurité) semestriels.

Accidents professionnels et non-professionnels :

Le tableau récapitulatif ci-contre (Divisions et services confondus) présente l'évolution des accidents professionnels (AP) et non professionnels (ANP) enregistrés au cours des trois dernières années. L'effectif du personnel se situe entre 160 et 170 collaborateurs.



Un travail de suivi des accidents professionnels entraînera des campagnes de prévention ciblées afin de sensibiliser au mieux les collaborateurs quant aux risques encourus.



En fonction des analyses de l'année 2015, nous envisageons une campagne de sensibilisation dans la catégorie d'ANP la plus concernée.

SERVICE MARKETING

TRAFIC VOYAGEURS

Les statistiques de trafic voyageur montrent une diminution de 2,29 %. Elle a été enregistrée surtout le dimanche et, en particulier, sur le tronçon Saignelégier - Glovelier.

Offres spéciales

Les manifestations telles que le Marché-Concours, SnowUp, le Marché Bio, la Fête du chien nordique et le Chant du Gros constituent une vitrine particulière et importante pour notre entreprise. Nous y nouons des partenariats avec les organisateurs et proposons des offres spéciales tout en renforçant nos prestations routières et ferroviaires.

Trafic ferroviaire d'excursion pour groupes

Notre train électrique « Belle Epoque » a transporté 57 groupes (- 5 par rapport à l'année précédente) et le « Train à vapeur des Franches-Montagnes » a circulé à 14 reprises (+/- 0) sur un total de 82 circulations (- 8) de nos différents trains historiques. Notre offre exclusive « Attaque du train par des cavaliers » a animé la sortie de 74 groupes (- 3) en excursion sur notre réseau. Au total, nous avons traité 441 dossiers (+ 8) de programmes pour des sociétés et entreprises de toute la Suisse (courses d'école et groupes dans trains réguliers non compris). En complément, nous transportons 300 groupes dans nos bus dont plus des ¾ proviennent d'autres régions que celles desservies par notre réseau.

Offres de loisirs pour clients individuels

Les 14 circulations publiques estivales du « Train à vapeur des Franches-Montagnes » connaissent toujours un succès certain avec 2'001 personnes (+ 114) transportées et un taux d'affluence de 89.6 %.

Le nombre de descentes en trottinettes (Franches-Montagnes, région du Doubs) est en légère diminution avec 4'668 (- 328). Pour la cinquième année consécutive, les locations de vélos classiques baissent (1'294, soit - 2 %). En revanche, celles des vélos électriques progressent et atteignent 412 unités (+ 8.8 %).

Principaux événements et nouveautés

Entamée en 2014, la nouvelle version de notre site Internet a été lancée en mai. Tout neuf...mais pas uniquement au niveau visuel. En effet, il a été enrichi non seulement de nouveaux contenus mais aussi de rubriques plus spécifiques illustrant notre stratégie marketing « Les CJ, bien plus qu'une compagnie de transports publics! ». Il est aussi plus dynamique, avec notamment des films illustrant nos activités, et plus moderne également: il s'adapte en effet dorénavant au format de l'appareil qui le consulte.

« Tchani ». Le petit dernier de la famille en patois franc-montagnard. C'est le nom choisi pour lancer notre nouvelle carte Régio CJ adressée aux enfants: CHF 5.-- et le réseau CJ leur appartient, accompagnés d'un adulte.

Dans le cadre de la communauté tarifaire jurassienne Vagabond, nous avons collaboré avec Jura Tourisme pour offrir la gratuité des transports publics aux touristes séjournant dans la région. Une première en Suisse sur le territoire de tout un canton.

Afin de favoriser davantage le recours aux transports publics, les trois entreprises principales, en collaboration avec le Canton du Jura, se sont fédérées sous l'appellation « tpu » pour lancer une campagne publicitaire commune importante. Ce partenariat s'étendra, au moins, jusqu'en 2017.

De nouveaux panneaux présentant les différentes possibilités d'excursions sur notre réseau ont été posés dans plusieurs de nos gares.

Enfin, l'information dynamique aux voyageurs dans nos gares et haltes a été développée. Elle est plus modulable et offre davantage de possibilités pour communiquer les horaires... avant l'amélioration du concept et de nouveaux outils l'année prochaine.

DIVISION FINANCES ET ADMINISTRATION

Contexte général

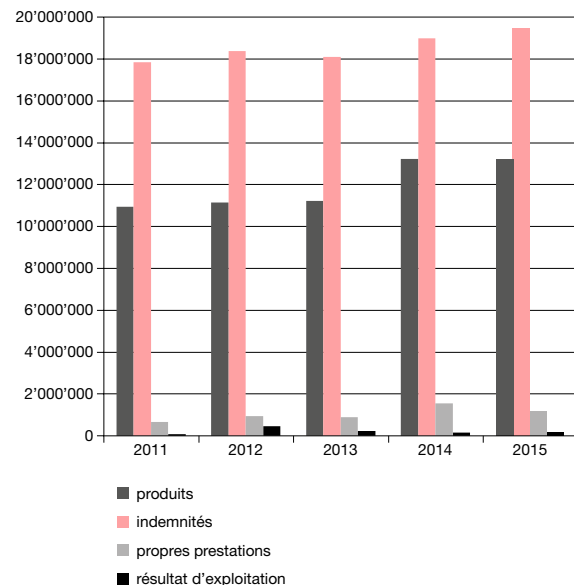
L'exercice 2015 n'a présenté aucun changement de prestation de transport, l'offre voyageurs était identique à celle de 2014, de même que les transports de marchandises BCI entre Porrentruy et Bonfol.

En raison des travaux pour l'amélioration de la gare de croisement d'Orange, le transport ferroviaire des voyageurs et celui des marchandises a été interrompu entre Tramelan et Tavannes pendant cinq semaines. Quant au chantier de la gare du Noirmont, il est arrivé à son terme.

Toutes activités confondues, les comptes 2015 présentent une perte de CHF 106'390.36.

Plus de 8 mio de francs ont été investis pour les chantiers d'Orange et du Noirmont, pour le centre de gestion partiellement en service et également pour les véhicules voyageurs ferroviaires des voies métrique et normale.

▼ Evolution des produits



▼ Résultat global

Résumé du résultat 2015 en CHF

Activités	Résultat d'exploitation et résultat analytique	Résultat extraordinaire	Total
Infrastructure	121'233.18	38'400.00	159'633.18
TRV	-572'835.82	-	-572'835.82
Marchandises voie étroite	-73'989.25	-	-73'989.25
Marchandises voie normale	328'842.11	-	328'842.11
Activités accessoires	51'959.42	-	51'959.42
Total	144'790.36	38'400.00	106'390.36

Résultat par secteur d'activité

Infrastructure ferroviaire

L'engagement d'un responsable de la sécurité et des frais d'équipement pour la mise aux normes de nos installations ainsi que des frais pour de nombreuses études demandées ont particulièrement chargé l'exercice. Toutefois, les frais d'électricité et d'amortissement moins élevés que prévu ainsi que des recettes extraordinaires pour la mise à disposition d'installations permettent au compte infrastructure de présenter un bénéfice de CHF 159'633.18.

Transport voyageurs train

Tenant compte de l'augmentation tarifaire moyenne de 2,3 % et de recettes des années précédentes, les ventes de titres de transport sont supérieures de 1,08 % par rapport aux chiffres de la convention de prestations. La fréquentation, elle, est en recul de 1,56 %, pour un total de 1'452'000 voyageurs.

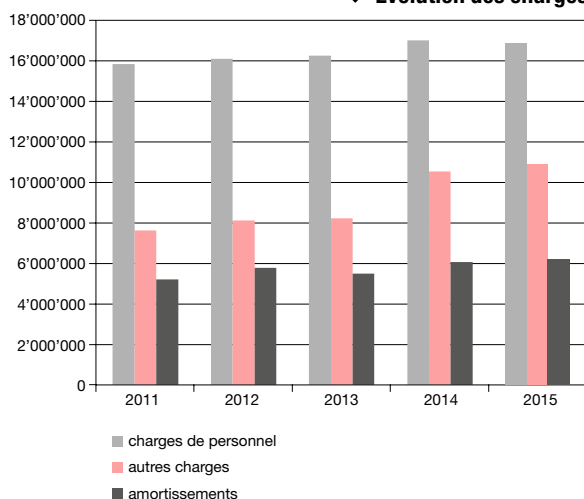
Bien que maîtrisées, les charges effectives ont dépassé les prévisions trop basses de l'offre 2014/2015 et engendrent un déficit de CHF 543'827.78.

Transport voyageurs bus

260'000 personnes ont été transportées sur les trois lignes de bus. Ce chiffre est également en diminution de 3,7 % par rapport à l'année précédente.

Bien que maîtrisées, les charges effectives ont dépassé les prévisions, trop basses, de l'offre 2014/2015 et engendrent un déficit de CHF 29'008.05.

▼ Evolution des charges



Transport de marchandises

Le tonnage des marchandises transportées sur la voie étroite, 91'127 tonnes nettes, ainsi que le chiffre d'affaires, CHF 900'018.--, sont stables.

Toutefois, l'amortissement extraordinaire d'un véhicule devant être mis hors-service en 2017 charge l'exercice 2015 et engendre un déficit de CHF 73'929.--.

Les transports effectués pour la BCI sur la voie normale ont été réguliers et se soldent par un nouveau bénéfice de CHF 328'842.--.

Activités accessoires

Malgré la situation satisfaisante des transports scolaires et d'entreprises, ceux-ci ne peuvent pas compenser la charge du service d'excursion et la diminution répétée des revenus du transport de lait.

Néanmoins, le résultat global et les économies d'échelle que ces transports permettent sur les activités concessionnaires (remplacements de train) nous poussent à continuer de chercher à augmenter ces prestations annexes.

Le solde positif des activités accessoires s'élève à CHF 51'959.--.

Résultat extraordinaire

Le résultat extraordinaire de CHF 38'400.-- provient d'émoluments pour mise à disposition d'installations de l'infrastructure à des tiers.

Attribution du résultat

Le bénéfice de l'infrastructure de CHF 159'633.18 est versé dans la réserve spéciale pour pertes futures infrastructure.

Le montant de la perte TRV de CHF 572'835.82 est attribué à la réserve spéciale. La perte reportée s'élève ainsi à CHF 1'008'873.35.

Pour l'activité marchandises voie étroite (VE), le déficit de CHF 73'989.25 augmente la perte reportée à CHF 142'668.48.

Quant au bénéfice de l'activité marchandises, soit CHF 328'842.11, il est versé à la réserve ad hoc pour la voie normale.

Situation de la caisse de pensions (Symova)

Notre compagnie est affiliée à la Fondation collective LPP Symova. Au 31 décembre 2015, le taux de couverture de cette dernière atteint 106.96 %. Depuis plusieurs années, nous nous sommes engagés à participer à l'assainissement de notre caisse de pensions par le versement

de cotisations appropriées. Par le résultat favorable de l'année 2014, celles-ci ont pu être revues à la baisse dès juillet 2015 et un versement de CHF 600'000.--, prélevé sur la provision, a été effectué.

Au 31 décembre 2015, le taux de couverture se situe à 100.79%. Même si l'objectif d'assainissement a été atteint, la compagnie restera prudente en la matière.

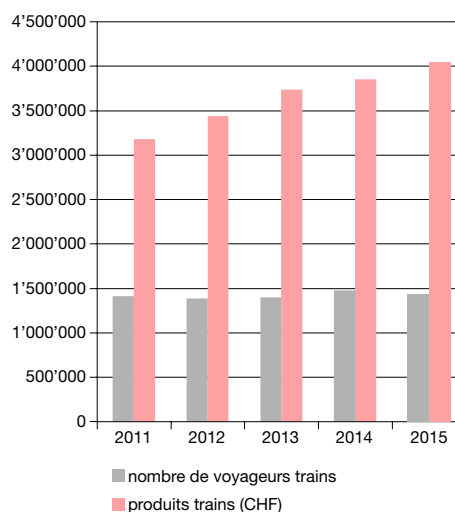
Imposition des terrains

Notre Compagnie ne possède pas d'immobilisations liées à un autre secteur que celui des activités de transports.

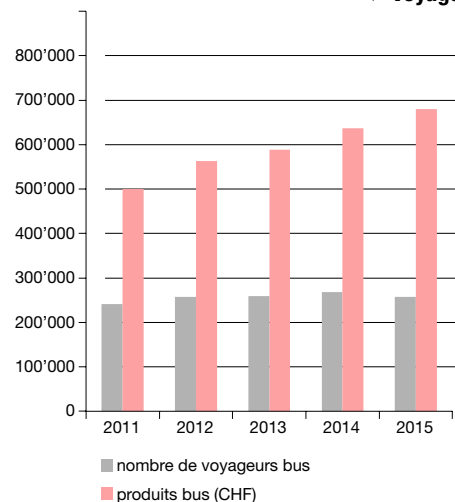
Comptabilisation du résultat

Selon la législation en vigueur.

▼ Voyageurs chemin de fer



▼ Voyageurs bus



> Résultat d'exploitation par secteur
d'activité 2014-2015

2014

CHF	Infrastructure ferroviaire	Transport voyageurs train	Transport voyageurs bus vc. garage	Transport marchandises rail	Excursion	Transport du lait	Noctambus	Transports privés bus	Charges et produits extraordinaires	Total général 2014
Ch. personnel	6'091'155	6'589'986	1'425'946	829'980	718'824	763'604	123'917	476'861	-	17'010'273
Amortissements	3'206'717	1'712'972	549'351	213'254	161'011	202'573	-	267'999	-	6'072'677
Autres coûts directs	2'932'192	4'748'640	695'137	785'823	670'467	576'173	58'187	79'912	-	10'546'532
Coûts	12'230'064	13'051'598	2'670'434	1'829'057	1'550'302	1'532'350	182'104	583'573	-	33'629'481
Produits de transport	2'489'918	3'853'140	640'926	1'489'205	1'254'991	-	317'355	-	-	9'759'916
Autres produits	1'725'223	592'232	47'416	6'286	267'708	1'556'175	135'345	691'259	51'610	5'073'254
Indemnités	8'664'219	7'891'692	1'959'780	475'721	-	-	-	-	-	18'991'412
Recettes	12'879'360	12'337'064	2'648'122	1'971'212	1'522'699	1'556'175	167'080	691'259	51'610	33'824'582
Résultat	649'296	-714'534	-22'312	142'155	-27'603	23'825	-15'024	107'686	51'610	195'101

2015

CHF	Infrastructure ferroviaire	Transport voyageurs train	Transport voyageurs bus vc. garage	Transport marchandises rail	Excursion	Transport du lait	Noctambus	Transports privés bus	Charges et produits extraordinaires	Total général 2015
Ch. personnel	6'052'705	6'587'245	1'516'022	865'941	532'097	779'705	119'757	437'685	-	16'891'157
Amortissements	3'382'435	1'820'015	566'637	106'412	111'375	189'104	-	22'554	-	6'197'532
Autres coûts directs	3'319'164	4'874'902	632'718	754'684	680'833	552'683	48'155	78'396	-	10'941'535
Coûts	12'754'304	13'282'162	2'715'377	1'727'037	1'324'305	1'520'492	167'912	538'635	-	34'030'224
Produits de transport	2'614'563	4'054'384	682'494	1'496'269	971'247	-	33'538	-	-	9'852'495
Autres produits	1'277'867	577'692	27'206	620	251'917	1'554'197	134'575	657'830	38'400	4'520'304
Indemnités	8'983'107	8'106'259	1'976'669	485'000	-	-	-	-	-	19'551'035
Recettes	12'875'537	12'738'335	2'686'369	1'981'889	1'223'164	1'554'197	168'113	657'830	38'400	33'923'834
Résultat	121'233	-543'827	-29'008	254'852	-101'141	33'705	201	119'195	38'400	-106'390

COMPTES ET BILAN

> BILANS AUX 31.12.2014 ET 31.12.2015

ACTIF	Notes	31.12.14	31.12.15
		CHF	CHF
Caisses		68'740.77	134'670.85
Avoirs bancaires et postaux		14'292'756.32	8'617'956.89
Trésorerie		14'361'497.09	8'752'627.74
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services			
envers des tiers		3'001'225.80	3'034'627.88
ducroire		(40'000.00)	(30'000.00)
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services		2'961'225.80	3'004'627.88
Office de compensation CFF		846'872.20	965'155.95
Diverses créances à court terme		4'294.34	14'272.84
Autres créances à court terme		851'166.54	979'428.79
Approvisionnement en magasin		1'412'007.10	1'324'358.70
Réserve pour obsolescence des stocks		(100'000.00)	(100'000.00)
Stocks		1'312'007.10	1'224'358.70
Actifs de régularisation		642'517.44	602'672.65
ACTIF CIRCULANT		20'128'413.97	14'563'715.76
Immobilisations financières		2.00	2.00
Immobilisations Infrastructure		57'215'651.02	62'070'816.02
Immobilisations TRV		22'955'551.95	21'359'898.95
Immobilisations marchandises		198'523.92	92'111.92
Immobilisations services accessoires		1'443'488.15	1'121'456.15
Immobilisations en cours infrastructures		3'184'269.24	1'724'561.24
Immobilisations en cours TRV		13'852'915.79	15'709'180.93
Immobilisations en cours accessoires		0.00	128'464.95
Immobilisations corporelles		98'850'400.07	102'206'490.16
ACTIF IMMOBILISÉ		98'850'402.07	102'206'492.16
TOTAL DES ACTIFS		118'978'816.04	116'770'207.92

> BILANS AUX 31.12.2014 ET 31.12.2015

PASSIF	Notes	31.12.14	31.12.15
		CHF	CHF
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services envers des tiers		2'078'911.96	2'575'089.95
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		2'078'911.96	2'575'089.95
Emprunts		1'975'900.00	405'900.00
Dettes à court terme portant intérêts		1'975'900.00	405'900.00
Diverses dettes à court terme		58'713.60	73'603.50
Autres dettes à court terme		58'713.60	73'603.50
Provisions à court terme		600'000.00	0.00
Contributions d'investissement des pouvoirs publics		1'350'043.00	1'319'850.00
Passifs de régularisation		2'999'438.55	1'159'312.90
Capitaux étrangers à court terme		9'063'007.11	5'533'756.35
Emprunts		13'801'300.00	13'395'400.00
Emprunts obligataires	1	6'200'000.00	6'200'000.00
Dettes à long terme portant intérêts		20'001'300.00	19'595'400.00
Provisions à long terme		712'936.00	547'805.00
Contributions d'investissement des pouvoirs publics		76'831'114.60	78'829'178.60
Capitaux étrangers à long terme		97'545'350.60	98'972'383.60
CAPITAUX ÉTRANGERS		106'608'357.71	104'506'139.95
Capital-actions		10'850'000.00	10'850'000.00
Résultat reporté marchandises VE		104'029.58	(68'679.23)
Résultat reporté marchandises VN		236'568.30	555'432.57
Résultat reporté services accessoires		575'059.54	663'944.17
Résultat reporté infrastructures selon art. 67 LCdF		116'892.01	805'798.35
Résultat reporté TRV selon art. 36 LTV		292'808.31	(436'037.53)
Résultat de l'exercice		195'100.59	(106'390.36)
Réserves issues du résultat		1'520'458.33	1'414'067.97
CAPITAUX PROPRES		12'370'458.33	12'264'067.97
TOTAL DES PASSIFS		118'978'816.04	116'770'207.92

COMPTES DE RÉSULTAT

	Notes	31.12.14	31.12.15
		CHF	CHF
Transport des voyageurs		5'780'791.50	5'664'366.18
Transport des marchandises		3'045'380.09	3'044'015.00
Produits de transport		8'826'171.59	8'708'381.18
Prestations de services à des tiers		1'637'959.48	1'634'085.94
Fermage et loyers		231'155.60	235'209.55
Prestations pour des tiers		51'171.50	114'277.26
Propres prestations pour le compte des immobilisations		1'542'235.75	1'111'494.50
Autres produits		334'024.32	328'336.53
Produits accessoires		3'796'546.65	3'423'403.78
Pertes sur débiteurs		(8'033.00)	(10'861.65)
Variation du ducroire		10'000.00	10'000.00
Déductions sur les produits		1'967.00	(861.65)
Indemnités pour les prestations en faveur de l'économie générale		18'991'411.75	19'551'035.00
TOTAL DES PRODUITS		31'616'096.99	31'681'958.31
Salaires et traitements		(13'271'352.90)	(13'138'500.80)
Indemnités diverses et uniformes		(822'109.35)	(853'099.15)
Charges sociales		(2'917'274.70)	(2'899'557.20)
CHARGES DE PERSONNEL		(17'010'736.95)	(16'891'157.15)
Dépenses générales		(1'567'088.99)	(1'672'539.86)
Publicité		(257'515.80)	(270'410.50)
Assurances et dédommagements		(295'805.05)	(321'047.65)
Prestations de service par des tiers		(1'548'906.75)	(1'819'791.07)
Fermages et loyers		(201'603.00)	(153'304.05)
Energie et matières de consommation		(1'703'165.04)	(1'634'349.45)
Matériel et prestations de tiers pour l'entretien		(2'227'845.71)	(2'349'562.20)
Achats pour tiers		(19'586.90)	(26'521.10)
Frais de construction et de renouvellement ne pouvant être portés à l'actif		(258'002.85)	(108'860.77)
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		(8'079'520.09)	(8'356'386.65)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENTS		6'525'839.95	6'434'414.51

COMPTES DE RÉSULTAT (SUITE)

	Notes	31.12.14	31.12.15
		CHF	CHF
Amortissement Immobilisation Infrastructure		(3'206'717.00)	(3'382'434.00)
Amortissement Immobilisation TRV		(2'262'323.00)	(2'386'653.00)
Amortissement Immobilisation marchandises		(213'254.00)	(106'412.00)
Amortissement Immobilisation services accessoires		(390'383.00)	(322'033.00)
AMORTISSEMENTS		(6'072'677.00)	(6'197'532.00)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS		453'162.95	236'882.51
Charges d'intérêts		(327'131.98)	(400'427.05)
Autres charges financières		(819.13)	(1'068.62)
Charges financières		(327'951.11)	(401'495.67)
Gains de change		18'278.75	19'822.80
Produits financiers		18'278.75	19'822.80
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		143'490.59	(144'790.36)
Produits extraordinaires, uniques ou hors période		51'610.00	38'400.00
Résultat exceptionnel, unique ou hors période	2	51'610.00	38'400.00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		195'100.59	(106'390.36)

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	31.12.14	31.12.15
	CHF	CHF
Résultat de l'exercice	195'101	(106'390)
Amortissements et corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé	6'072'677	6'197'532
Variation des provisions	49'823	(765'131)
Variation des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	(1'825'159)	(43'402)
Variation des autres créances à court terme	98'126	(128'262)
Variation des stocks et des travaux en cours	127'830	87'648
Variation des actifs de régularisation	(78'977)	39'845
Variation des dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	943'655	496'178
Variation des autres dettes à court terme	56'640	14'890
Variation des passifs de régularisation	2'156'211	(1'840'126)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	7'795'926	3'952'782
Investissements en immobilisations corporelles	(26'180'592)	(9'553'622)
Désinvestissements d'immobilisations corporelles	0	0
Investissements en immobilisations incorporelles	0	0
Désinvestissements d'immobilisations incorporelles	0	0
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(26'180'592)	(9'553'622)
Encaissements liés aux dettes à court et long termes	29'384'960	(3'333'972)
Décaissements liés aux dettes à court et long termes	(1'850'943)	3'325'943
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	27'534'017	(8'029)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	9'149'352	(5'608'869)
Trésorerie nette au 1 ^{er} janvier	5'212'145	14'361'497
Trésorerie nette au 31 décembre	14'361'497	8'752'628
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	9'149'352	(5'608'869)

ANNEXE AUX COMPTES

Informations sur les principes utilisés dans les comptes annuels

a. Généralités

Les comptes annuels de la Compagnie des chemins de fer du Jura (C.J.) SA, Tavannes sont conformes aux exigences du droit suisse des sociétés, le Code des obligations (CO).

Les comptes annuels 2015 ont été établis pour la première fois conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations).

Afin d'assurer la comparabilité des chiffres, les comptes de l'exercice précédent ont été adaptés aux nouvelles exigences de présentation.

b. Comptabilisation des produits

Les produits résultant de prestations de services et de l'indemnisation pour les prestations sont comptabilisés dans la période comptable durant laquelle le service est rendu.

c. Créances sur ventes et prestations de services

Les créances sur ventes et prestations de services sont comptabilisées sur la base du montant initial net de la facture diminué d'une provision pour toute créance douteuse. Cette provision (ducroire) est comptabilisée pour les créances échues depuis plus de 12 mois ou si un risque spécifique a été constaté.

d. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles d'exploitation sont portées au bilan au coût d'acquisition ou de revient, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires et des éventuelles dépréciations de valeur. Les coûts d'acquisition incluent le prix d'achat et les dépenses directement attribuables à la mise en service de l'élément considéré. Les investissements dans les immobilisations corporelles existantes ne sont capitalisés que si leur valeur d'usage s'en voit durablement accrue ou si leur durée de vie en est sensiblement prolongée. Les prestations propres ne sont capitalisées que si elles sont clairement identifiables, si leurs coûts peuvent être déterminés de manière fiable et si elles apportent à la société un avantage économique mesurable sur plusieurs années. Les coûts de maintenance et de réparations sans plus-value sont imputés directement au compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus. Les immobilisations corporelles sont amorties de manière linéaire. En cas de signe de surévaluation, les

valeurs comptables sont vérifiées et font éventuellement l'objet d'une correction de valeur.

e. Dettes financières

Les dettes financières sont comptabilisées à la valeur nominale. Les coûts de transaction correspondants sont comptabilisés à charge du compte de résultat. Les dettes financières sont portées au bilan en tant que dettes à court terme, sauf lorsque la société détient le droit inconditionnel d'en différer le règlement pour une période d'au moins 12 mois après la date d'établissement du bilan.

f. Provisions

Des provisions sont constituées :

- Si la société a des obligations actuelles juridiques ou implicites découlant d'événements passés;
- Si une sortie de fonds devient probable pour couvrir ces obligations ;
- Si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Informations et commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultat

1. Montant, taux d'intérêt et échéance des emprunts obligataires émis par la société	31.12.15	31.12.14
	CHF	CHF
Placement privé 15.08.2014-31.12.2020 Taux d'intérêt : 0.54 % N° de valeurs : 24.889.066 ISIN : CH0248890664	3'100'000.00	3'100'000.00
Placement privé 15.08.2014-31.12.2024 Taux d'intérêt : 1.08 % N° de valeurs : 24.889.074 ISIN : CH0248890748	3'100'000.00	3'100'000.00
2. Explications concernant les postes exceptionnels, uniques ou hors période du compte de résultat	2015	2014
	CHF	CHF
Vente de wagons	0.00	12'000.00
Mise à disposition de fibre optique	38'400.00	39'610.00
<i>Total des produits exceptionnels, uniques ou hors période</i>	<i>38'400.00</i>	<i>51.610.00</i>
Total du résultat exceptionnel, unique ou hors période	38'400.00	51'610.00

Informations et commentaires

I. Nombre de collaborateurs

A l'instar de l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle se trouvait inférieur à 250 au cours de l'exercice sous revue.

II. Evénements importants survenus après la date du bilan

Aucun événement majeur n'est survenu après la date de clôture.

III. Echéance des dettes à long terme

	2015	2014
	CHF	CHF
Echéances de 1 à 5 ans	9'710'471.00	6'785'500.00
Echéances de plus de 5 ans	22'445'633.00	27'096'354.00
Dettes sans échéance	66'286'474.60	62'950'560.60
<i>Total des dettes à long terme</i>	<i>98'424'578.60</i>	<i>96'832'414.60</i>

IV. Honoraires de l'organe de révision

	2015	2014
	CHF	CHF
Honoraires pour des prestations en matière de révision	19'810.00	17'780.00


> PROPOSITION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION POUR L' AFFECTATION
DU SOLDE DU COMPTE DE RÉSULTATS

	2014	2015
Résultat de l'entreprise pour l'année	195'100.59	(106'390.36)
Dotation aux réserves		
- Produit des comptes bloqués art. 56 LCF	0.00	0.00
- Excédent de produits de l'infrastructure	(688'906.34)	(159'633.18)
- Excédent de produits du transport régional voyageurs	0.00	0.00
- Excédent de produits marchandises voie étroite	0.00	0.00
- Excédent de produits marchandises voie normale	(318'864.27)	(328'842.11)
Prélèvement sur réserves		
- Produit des comptes bloqués art. 56 LCF	0.00	0.00
- Excédent de charges de l'infrastructure	0.00	0.00
- Excédent de charges du transport régional voyageurs	728'845.84	572'835.82
- Excédent de charges marchandises voie étroite	172'708.81	73'989.25
- Excédent de charges marchandises voie normale	0.00	0.00
Total à disposition de l'assemblée générale	88'884.63	51'959.42
Proposition du Conseil d'administration		
Prélèvement sur réserves		
- Réserves des services accessoires	0.00	0.00
Dotation aux réserves		
- Réserves des services accessoires	88'884.63	51'959.42
Total	88'884.63	51'959.42

EVOLUTION DES IMMOBILISATIONS

	Infrastructure	TRV	Marchandises	Services accessoires	Total
Immobilisations 2015					
Valeur comptable nette au 01.01.2015	57'215'651	22'955'552	198'524	1443'488	81'813'215
Valeur d'acquisition au 01.01.	126'746'625	68'846'472	2'929'486	4'773'755	203'296'337
Entrées de valeurs	8'237'600	791'000	0	0	9'028'600
Sorties de valeurs	-681'540	-144'000	0	0	-825'540
Valeur d'acquisition au 31.12.	134'302'685	69'493'472	2'929'486	4'773'755	211'499'397
Ajustements cumulés au 01.01.	-69'530'974	-45'890'920	-2'730'962	-3'330'266	-121'483'122
Amortissements	-3'382'435	-2'386'653	-106'412	-322'032	-6'197'532
Ajustements de valeurs	681'540	144'000	0	0	825'540
Ajustements cumulés au 31.12.	-72'231'869	-48'133'573	-2'837'374	-3'652'298	-126'855'113
Valeur comptable nette au 31.12.2015	62'070'816	21'359'899	92'112	1'121'456	84'644'284
Immobilisations 2014					
Valeur comptable nette au 01.01.2014	40'210'268	23'098'075	411'778	1'764'472	65'484'593
Valeur d'acquisition au 01.01.	106'836'102	66'767'772	3'175'986	4'704'355	181'484'214
Entrées de valeurs	20'212'100	2'119'800	0	69'400	22'401'300
Sorties de valeurs	-301'577	-41'100	-246'500	0	-589'177
Valeur d'acquisition au 31.12.	126'746'625	68'846'472	2'929'486	4'773'755	203'296'337
Ajustements cumulés au 01.01.	-66'625'834	-43'669'697	-2'764'208	-2'939'883	-115'999'622
Amortissements	-3'206'717	-2'262'323	-213'254	-390'383	-6'072'677
Ajustements de valeurs	301'577	41'100	246'500	0	589'177
Ajustements cumulés au 31.12.	-69'530'974	-45'890'920	-2'730'962	-3'330'266	-121'483'122
Valeur comptable nette au 31.12.2014	57'215'651	22'955'552	198'524	1'443'488	81'813'215





« Entretien plus de 85 km de voie ferrée et une cinquantaine d'ouvrages d'art, jusqu'à une altitude de 1000 mètres, requiert une coordination de tous les instants. Un vrai travail d'équipe apprécié! »

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT

> LIGNE 236 (LA CHAUX-DE-FONDS - GLOVELIER)

N°	Investissements / utilisation des fonds en CHF Objet	Total actualisé des coûts de l'objet au	Total des coûts convenus pour la période de convention	Coûts convenus pour l'année	Total cumulé des coûts au	Total des coûts pour l'année	Total cumulé des coûts au	Coûts restants après l'exercice
		31.12.2015	2013 -2016	2015	01.01.2013	2015	31.12.2015	2015
maintien de la substance								
236/ 301.0	Gare Glovelier	4'644'760	69'000	0	4'644'760		4'644'760	0
236/ 301.1	Transbordement ordures Glovelier	1'517'441	66'000	0	1'517'441		1'517'441	0
236/ 302.0	Gare Le Noirmont	13'200'000	13'861'000	1'248'660	11'604'116	1'496'800	13'100'916	99'084
236/ 303.0	Renouvellement de voies	1'000'000	1'000'000	0	0	0	0	1'000'000
236/ 307.0	Transbordement des ordures La Chaux-de-Fonds	5'270'000	5'500'000	0	3'486'099	858'718	4'344'817	925'183
236/ 308.3	Centre de gestion du trafic	1'396'000	1'233'000	400'000	469'910	369'194	839'105	556'895
236/ 9.15	PN Stand Glovelier	117'535	0	0	117'535		117'535	0
236/ 309.1	PN Saignelégier	210'928	200'000	0	210'928		210'928	0
236/ 313.0	Tracé La Chaux-de-Fonds-La Chaux-de-Fonds-Est	4'059'000	4'884'000	4'584'000	524'278	103'641	627'919	3'431'081
236/ 313.1	Réhaussement de quai La Chaux-de-Fonds-Est	456'000	400'000	200'000	77'529	5'980	83'509	372'491
236/ 354.0	Protection contre les dangers naturels	1'100'000	900'000	200'000	246'734	392'199	638'933	461'067
236/ 355.0	La Côte d'Oye, création d'un chemin	124'330	0	0	124'330		124'330	0
236/ 357.0	Téléaffichage dans les gares	342'000	160'000	40'000	234'135	58'699	292'834	49'166
236/ 366.00	Fraises à neige de 2011-2012	8'500	0		8'500		8'500	0
236/ 366.0	Fraises à neige 236/237	15'000	15'000	0	15'000		15'000	0
236/ 368.0	Pont de l'Hôtel de Ville La Chaux-de-Fonds	1'530'000	3'250'000	3'200'000	137'358	52'465	189'823	1'340'177
236/ 380.0	Petits PN, assainissement	626'551	300'000	0	626'551		626'551	0
236/ 388.0	Poste de bloc IS Scout	400'000	400'000	0	205'593	158'413	364'006	35'994
236/ 389.1	Ligne de contact	650'000	650'000	125'000	44'718	452'930	497'648	152'352
236/ 321.0	Wagon transport rails	273'000	273'000	0	0	865	865	272'136
236/ 330.0	Rampe de neutralisation	12'350	14'000	0	12'350		12'350	0
236/ 332.0	Caméras de vidéo surveillance	60'000	60'000	15'000	2'489	12'332	14'821	45'179
236/ 350.0	Faisceau dépôt La Chaux-de-Fonds	292'350	100'000	0	290'650	1'700	292'350	0
236/ 352.0	IS La Cibourg, adaptation	1'020'000	1'000'000		0	90'519	90'519	929'481
236/ 353.0	Remplacement de chaudières	63'500	50'000		33'423		33'423	30'077
236/ 316.0	Véhicule 46 (rempl. V43)	13'000	10'000	10'000	13'000		13'000	0
236/ 370.0	Parc informatique	141'000	140'000	20'000	100'645	20'000	120'645	20'355
	Divers	120'000	200'000	50'000	46'800	22'815	69'615	50'385
236/ 207	Voie d'accès au nv dépôt III Saignelégier	2'550'000	0	0	0	6'400	6'400	2'543'600
422 /236-7	ZSI, véhicules infra	400'000	0	0	0	0	0	400'000
217 / 236	Mur de soutènement, Saignelégier	100'000	0	0	0	0	0	100'000
210 / 237-8	Sites pollués, assainissement	41'500	0	0	0	0	0	41'500
211 / 237-6	Aménagement de locaux	200'000	0	0	0	0	0	200'000
214 / 238	Chauffage gare de Bonfol	30'000	0	0	0	0	0	30'000
							0	
	maintien de la substance total	41'983'745	34'735'000	10'092'660	24'794'871	4'103'671	28'898'541	13'085'203
	extension total	0	0	0	0		0	0
	Coûts totaux des investissements y c. TVA non rattachable	41'983'745	34'735'000	10'092'660	24'794'871	4'103'671	28'898'541	13'085'203

> LIGNE 237 (LE NOIRMONT - TAVANNES)

N°	Investissements / utilisation des fonds en CHF Objet	Total actualisé des coûts de l'objet au	Total des coûts convenus pour la période de convention	Coûts convenus pour l'année	Total cumulé des coûts au	Total des coûts pour l'année	Total cumulé des coûts au	Coûts restants après l'exercice
		31.12.2015	2013 -2016	2015	01.01.2013	2015	31.12.2015	2015
maintien de la substance								
236/ 302.0	Gare Le Noirmont	6'650'880	6'930'000	620'000	424'316	754'027	6'556'085	94'795
236/ 303.0	Renouvellement de voies	750'000	750'000		0		0	750'000
236/ 304.0	Renouvellement Ligne de contact	183'134	0	0	0		183'134	0
236/ 308.3	Centre de gestion du trafic	715'000	617'000	200'000	23'017	178'717	422'707	292'293
236/ 316.0	Véhicule 46 (rempl. V43)	13'000	10'000	10'000	0		13'000	0
236/ 321.0	Wagon transport rails	137'000	137'000		0	436	436	136'565
236/ 330.0	Rampe de neutralisation	6'150	7'000		0		6'150	0
236/ 332.0	Caméras de vidéo surveillance	45'000	45'000	15'000	0	2'527	2'527	42'473
236/ 353.0	Remplacement de chaudières	100'000	100'000	100'000	0	65'963	65'963	34'037
236/ 357.0	Téléaffichage dans les gares	143'068	40'000		93'203	26'000	143'068	0
236/ 66.00	Fraises à neige de 2011-2012	4'500	0		0		4'500	0
236/ 366.0	Fraises à neige 236/237	7'352	8'000		0		7'352	0
236/ 380.0	Petits PN, assainissement	142'536	0		101'390		142'536	0
237/358.0	Interface Tavannes	49'708	50'000	40'000	0		49'708	0
237/ 361.0	Place Les Reussilles	222'852	3'112		221'888		222'852	0
237/ 381.0	Gare de Tramelan, modification voies	6'270'000	270'000	50'000	0	73'477	81'637	6'188'363
237/ 390.0	Tracé Orange-Tramelan	3'000'000	3'000'000		0	2'532'058	2'532'058	467'942
236/ 370.0	Parc informatique	65'000	50'000		0	8'630	58'952	6'048
	Divers	60'000	100'000	25'000	0	34'890	34'890	25'110
							0	
	maintien de la substance total	18'565'180	12'117'112	1'060'000	863'814	3'676'724	10'527'555	8'037'626
	Tracé Orange-Tramelan	480'000	892'579	0	107'421	0	480'028	0
	extension total	0	0	0	0		0	0
	Coûts totaux des investissements y c. TVA non rétrocessible	19'045'180	13'009'691	1'060'000	971'235	3'676'724	11'007'583	8'037'626

> LIGNE 238
(PORRENTRUY - BONFOL)

N°	Investissements / utilisation des fonds en CHF Objet	Total actualisé des coûts de l'objet au	Total des coûts convenus pour la période de convention	Coûts convenus pour l'année	Total cumulé des coûts au	Total des coûts pour l'année	Total cumulé des coûts au	Coûts restants après l'exercice
		31.12.2015	2013 -2016	2015	01.01.2013	2015	31.12.2015	2015
maintien de la substance								
236/ 380.0	Petits PN, assainissement	64'880	130'540		4'460		64'880	0
236/ 332.0	Caméras de vidéo surveillance	14'687	15'000			14'687	14'687	0
238/ 340.0	Alle, PN privé km 4.396	84'194	100'000				84'194	0
238/ 341.0	Alle, PN privé km 4.434	79'694	100'000				79'694	0
238/ 351.0	Planification des gares et IS Alpie	10'150'000	150'000	50'000		5'100	5'100	10'144'900
236/ 316.0	Véhicule 46 (rempl. V43)	13'000	10'000	10'000			13'000	0
236/ 370.0	Parc informatique	23'000	16'000			1'445	18'216	4'784
	Divers	40'000	40'000	10'000		21'391	21'391	18'609
							0	
	maintien de la substance total	10'469'455	561'540	70'000	4'460	42'623	301'162	10'168'293
	extension total	0	0	0	0		0	0
	Coûts totaux des investissements y c. TVA non rattachable	10'469'455	561'540	70'000	4'460	42'623	301'162	10'168'293

ATTESTATION D'ASSURANCE VVST



Elisabethenstrasse 25 - Postfach - CH-4002 Basel - T. 061 270 91 20

Chemins de fer du Jura
Rue Général-Voirol 1
2710 Tavannes

Ina Schneider-Zobel
dipl. rer. pol.
Responsable Marketing et
Prestations de Services
T. 061 270 91 87
F. 061 270 91 99
ina.schneider@vvst.ch
FINMA-Nr. 20782
www.vvst.ch

Bâle, janvier 2016

VVST – Confirmation d'assurance pour la publication dans le rapport de gestion 2015

Assurance responsabilité civile entreprise des entreprises de chemins de fer et infrastructures ferroviaires pour le transport public

Assurance de base : CHF 5'000'000 par événement assuré.

Assurance complémentaire :
Voies étroites : CHF 25'000'000 en excédent de CHF 5'000'000.
Voies normales : CHF 95'000'000 en excédent de CHF 5'000'000.

Garanties disponibles deux fois par année d'assurance.

VVST

Ina Schneider-Zobel
dipl. rer. Pol.
Responsable Marketing et
Prestations de Services

Günther Merz
Expert fédéral diplômé en assurances
privées et sociales
Chef de projets



Elisabethenanlage 25 - Postfach - CH-4002 Basel - T. 061 270 91 70

Chemins de fer du Jura
Rue Général-Voirol 1
2710 Tavannes

Ina Schneider-Zobel
dipl. rer. pol.

Responsable Marketing et
Prestations de Services

T. 061 270 91 87

F. 061 270 91 99

ina.schneider@vst.ch

FIRMA-Nr. 20782

www.vst.ch

Bâle, janvier 2016

VVST – Confirmation d'assurance pour la publication dans le rapport de gestion 2015

Assurance responsabilité civile entreprise pour les entreprises d'autobus pour le transport public

Assurance de base :	CHF 5'000'000 par événement assuré.
Assurance complémentaire 1 :	CHF 15'000'000 en excédent de CHF 5'000'000 par événement assuré.
Assurance complémentaire 2 :	CHF 80'000'000 en excédent de CHF 20'000'000. Garantie disponible deux fois par année d'assurance.

VVST

Ina Schneider-Zobel
dipl. rer. Pol.
Responsable Marketing et
Prestations de Services

Günther Merz
Expert fédéral diplômé en assurances
privées et sociales
Chef de projets

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION



Fiduciaire
Muller Christe & Associés

T + 41 8532 722 19 19
F + 41 8532 722 19 20
info@fdmc.ch
www.fdmc.ch

1

Rapport de l'organe de révision à l'assemblée générale de Compagnie des chemins de fer du Jura (C.J.) SA

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Compagnie des chemins de fer du Jura (C.J.) SA comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe (pages 26 à 35) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion d'audit sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit de manière telle à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fiduciaire Muller Christe & Associés SA
NEUCHÂTEL / YVERDON LES BAINS / LA GRANGE DE FOUDA / GENÈVE

Rue du Temple-Neuf 4
2000 Neuchâtel

Rue de la Plaine 9-11
1400 Yverdon les Bains

Avenue Léopold-Robert 117
2300 La Chaux-de-Fonds

Rue de l'Université 4
1205 Genève





Fiduciaire
Muller Christe & Associés

T +41 0032 722 19 19
F +41 0032 722 19 20
info@fdmc.ch
www.fdmc.ch

2

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.


En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Au surplus, nous vous informons que nous avons pu constater que les comptes annuels 2015 ont été approuvés par l'Autorité de surveillance en date du 31 mars 2016.

Neuchâtel, le 29 avril 2016
SCH/sco


Damien Schaller
expert-réviseur agréé

FIDUCIAIRE
MULLER CHRISTE & ASSOCIÉS SA


Sébastien Charpié
expert-réviseur agréé
(réviseur responsable)

Annexes : Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe)
Proposition pour l'emploi du bénéfice au bilan

Fiduciaire Muller Christe & Associés SA
NEUCHÂTEL / YVERDON-LES-BAINS / LA CHaux-DE-FONDS / GENÈVE

Rue du Temple-Neuf 4
2000 Neuchâtel

Rue de la Plaine 9-11
1400 Yverdon-les-Bains

Avenue Léopold-Robert 117
2300 La Chaux-de-Fonds

Rue de l'Université 4
1205 Genève



APPROBATION DES COMPTES PAR L'OFFICE FÉDÉRAL DES TRANSPORTS



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports,
de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral des transports OFT
Division Financement

CH-3003 Bern, OFT

Courrier A

Compagnie des Chemins de fer du Jura
Rue Général-Voirol 1
Case postale 32
2710 Tavannes

Référence du dossier: BAV-314.2-00003/00065/00000

Votre référence:

Notre référence: fn

Dossier traité par: Neshat Firouzi

Berne, le 31 mars 2016

Bilan et comptes 2015 de de la Compagnie des Chemins de fer du Jura (CJ) SA

Mesdames, Messieurs,

En vertu de l'art. 37 de la loi du 20 mars 2009 sur le transport de voyageurs (LTV ; RS 745.1) et de l'art. 6 de l'ordonnance du 18 janvier 2011 sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC ; RS 742.221), nous avons vérifié formellement les postes du bilan et des comptes liés aux contributions et prêts de droit ferroviaire en cours et nous les approuvons par la présente. Il s'agit d'un examen sous l'angle du droit des subventions en complément de celui de l'organe de révision.

Conformément au chap. 8 « Séparation du secteur des transports et du secteur de l'infrastructure » de la loi sur les chemins de fer (LCdF ; RS 742.101), il faut séparer, dans le bilan et le compte des immobilisations, l'infrastructure des autres secteurs. Les exigences concernant la présentation de la séparation des comptes sont respectées selon nos directives.

L'approbation des comptes a également compris les valeurs indicatives du tableau de provenance et d'emploi des fonds en date du 31 décembre 2015. Pour la vérification définitive des objets qui ont donné lieu à un décompte final au cours de l'exercice 2015, les rapports finaux visés à la section 6 « Contrôle de gestion de la convention sur les prestations » pour l'année 2015 doit nous être remis dans les délais prescrits.

Veuillez noter que vu l'art. 37, al. 3, LTV, les entreprises doivent attester dans leur rapport de gestion le résultat de l'examen précité. Nous vous prions de nous adresser un exemplaire de votre rapport de gestion définitif.

Comme convenu, nous vous laissons également le soin de vous assurer du versement du solde des contributions 2015 selon CP 2013-2016 et de la contribution cantonale au titre du financement LHand.

Office fédéral des transports OFT
Adresse postale: 3003 Bern
Adresse physique: Mühlebühlstrasse 6, 3063 Ittigen
Neshat Firouzi
Tél. +41 58 465 55 52, Fax +41 58 462 50 87
neshat.firouzi@bav.admin.ch
www.bav.admin.ch

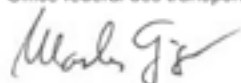


Référence du dossier: BAV-314.2-00003

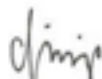
Conformément à l'art. 42 de l'ordonnance sur les émoluments (OseOFT ; RS 742.102), un émolument est perçu en fonction du temps consacré à l'examen et à l'approbation des comptes et du bilan. De ce fait, un émolument de CHF 2'030.- vous sera facturé, payable 30 jours après l'envoi de la présente lettre. Si, dans ce délai, vous demandez une décision attaquable, l'émolument sera payable 30 jours après l'entrée en force exécutoire de la décision. Le délai de paiement est de 30 jours à partir de l'échéance. Une facture séparée suit.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Office fédéral des transports



Markus Giger, chef de section
Section Réseau ferré



Nishat Firouzi
Section Réseau ferré

Annexes :

- comptabilité analytique 2015

Copie avec annexes p. i. à :

- Section de la mobilité et des transports, Rue des Moulins 2, 2800 Delémont
- Service des transports, Rue de Tivoli 22, Case postale 1, 2002 Neuchâtel
- Amt für öffentlichen Verkehr des Kantons Bern, Reiterstrasse 11, 3011 Bern
- Serge Reichen, Ch. de la Grangette 31, 1094 Paudex
- fn/sn/aa

Copie p. i. à :

- Monsieur Maxime Jeanbourquin, Rue des Prés 1, 2350 Saignelégier
- Fiduciaire Müller Christe et Associés SA, Rue du Temple 9, 2001 Neuchâtel

Interne par pointeur à :

- rc, rev, voi/FI, sr/gv, res/pv, phs/sn, gim/sn

PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Se fondant sur le rapport de gestion et les comptes 2015 ainsi que sur le rapport de l'organe de révision, le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale des actionnaires :

a) d'approuver le rapport de gestion, les comptes et le bilan 2015 ;

b) de prendre acte des prélèvements ou dotations suivants conformément aux articles 36 de la loi sur le transport de voyageurs et 67 de la loi sur les chemins de fer :

> CHF 159'633.18 à verser sur la réserve spéciale pour pertes futures infrastructure ;

> CHF 572'835.82 à prélever sur la réserve spéciale pour pertes futures trafic régional voyageurs (TRV) ;

> CHF 73'989.25 à prélever sur la réserve pour pertes futures marchandises voie étroite (VE) ;

> CHF 328'842.11 à verser à la réserve pour pertes futures marchandises voie normale (VN) ;

c) de verser le solde créditeur de CHF 51'959.42 dans la réserve des services accessoires ;

d) de donner décharge aux administrateurs.


Au nom du Conseil d'administration

Le Président :

Maxime Jeanbourquin

Tavannes, le 25 avril 2016





« Une quinzaine de villages des Franches-Montagnes et du Jura bernois font appel à nous pour le transport quotidien d'environ 200 élèves. C'est une de nos activités parallèles et quoi qu'il adviene, le transport est assuré. C'est l'essence même de notre engagement.»

DONNÉES STATISTIQUES VOYAGEURS 2015

	Lignes chemin de fer*			Lignes autobus*			
	236	237	238	22.134	22.131	22.133	
Personnes transportées	2015	686'000	481'000	285'000	110'000	51'000	99'000
	2014	710'000	492'000	273'000	115'000	53'000	102'000
Personnes-kilomètres	2015	12'012'000	4'386'000	1'897'000	1'543'000	879'000	855'000
	2014	12'341'000	4'444'000	1'821'000	1'612'000	924'000	935'000
Total en CHF		2'210'911	1'430'991	412'482	244'262	211'339	226'892
Voyageurs individuels		543'383	198'408	98'061	69'800	34'241	33'306
Voyageurs groupes		83'746	30'579	15'113	10'758	5'277	5'133
Abonnements forfaitaires		841'202	425'985	223'918	119'336	56'891	77'457
Abonnements et cartes multicourses		64'990	23'730	11'728	8'348	4'095	3'983
Communautés tarifaires		644'586	746'804	60'997	32'554	110'745	106'945
Bagages		33'004	5'485	2'664	3'466	90	67

*236 : La Chaux-de-Fonds - Glovelier
 237 : Le Noirmont - Tavannes
 238 : Porrentruy - Bonfol

*22.134 : Les Breuleux - Saignelégier - Boécourt
 22.131 : Tramelan - Saint-Imier
 22.133 : Tramelan - Bassecourt

DONNÉES CHRONOLOGIQUES

CHEMIN DE FER

PARCOURS

Année	Véhicules moteurs/km Total sur propre réseau	Trains-km sur propre réseau			Essieux-km sur propre réseau		Tonnes-km brutes sur propre réseau		
		Total	Dont trains- voy. -km	Dont trains- march. -km	dont CFF	Total	dont CFF	Total	dont CFF
1975	712'145	625'044	593'872	38'805		4'497'433		31'154'265	
1976	721'393	663'324	603'223	46'615		4'699'011		32'170'155	
1977	766'724	691'601	629'199	45'164		4'581'533		33'372'032	
1978	774'537	691'919	650'255	43'428		4'796'444		33'809'776	
1979	778'971	716'151	655'566	46'440		4'845'067		34'404'061	
1980	787'646	701'339	655'774	45'565		4'870'487		34'475'647	
1981	770'760	689'526	644'890	44'636		4'774'214		34'128'615	
1982	801'594	744'707	700'882	43'825		5'221'859		36'450'211	
1983	807'531	766'126	723'716	42'410		5'251'016		36'695'272	
1984	815'571	766'204	726'353	39'851		5'372'910		37'390'654	
1985	828'510	764'542	724'413	40'129		5'545'348		39'167'870	
1986	872'885	808'191	768'090	40'101		6'481'566		45'475'885	
1987	1'008'877	855'434	816'359	39'075		7'116'641		50'234'366	
1988	1'000'391	869'772	828'811	40'961		7'484'307		52'078'682	
1989	987'614	872'161	832'495	39'666		7'535'153		52'302'873	
1990	958'057	882'034	840'370	41'664		7'486'472		52'160'162	
1991	962'673	877'218	841'387	35'531		7'504'833		51'922'594	
1992	990'585	890'885	860'890	29'995		7'629'467		53'023'712	
1993	978'827	896'694	856'532	40'162		7'628'091		53'354'678	
1994	978'339	880'029	846'275	33'754		7'719'443		53'983'018	
1995	1'004'576	914'980	879'654	35'326		7'575'887		54'103'743	
1996	994'343	896'279	865'103	31'176		7'387'287		52'724'580	
1997	978'060	889'622	859'285	30'337		7'890'908		55'332'801	
1998	991'755	888'382	861'522	26'860		7'381'570		52'333'187	
1999	1'002'133	889'909	864'587	25'322		7'580'604		53'122'187	
2000	971'367	907'283	860'753	46'530		7'532'144		56'174'561	
2001	1'020'870	949'130	872'409	76'721		8'044'392		54'722'349	
2002	1'019'969	971'822	884'023	87'799		7'705'641		58'457'572	
2003	1'024'922	970'557	888'121	82'436		7'743'024		59'587'926	
2004	1'029'735	978'201	893'958	84'243		7'795'838		59'459'928	
2005	1'003'521	956'550	881'287	75'293	4'406	7'370'436	69'135	57'525'259	1'025'329
2006	1'028'211	983'194	886'944	96'250	4'565	7'649'047	74'202	59'647'956	1'022'910
2007	1'038'671	990'387	908'826	81'561	6'810	7'804'446	99'338	61'907'266	1'700'521
2008	1'095'391	1'041'361	962'731	78'630	4'789	7'996'820	82'250	64'251'619	1'300'609
2009	1'061'411	1'009'297	933'116	76'181	5'190	7'890'751	98'893	61'714'348	1'444'751
2010	1'201'120	1'155'278	1'078'358	76'920	5'056	9'049'699	77'089	73'360'835	1'116'135
2011	1'233'098	1'207'286	1'127'997	79'289	4'974	9'343'625	66'344	77'331'317	969'561
2012	1'233'960	1'201'625	1'115'185	86'440	5'521	9'281'501	84'773	78'204'175	1'298'141
2013	1'238'620	1'202'058	1'098'444	83'902	3'824	9'402'907	74'048	79'426'934	1'124'636
2014	1'207'338	1'177'842	1'093'837	69'978	4'133	9'206'977	74'892	78'743'130	1'319'173
2015	1'220'687	1'196'685	1'117'171	79'514	4'124	9'434'112	69'423	79'167'250	1'123'905

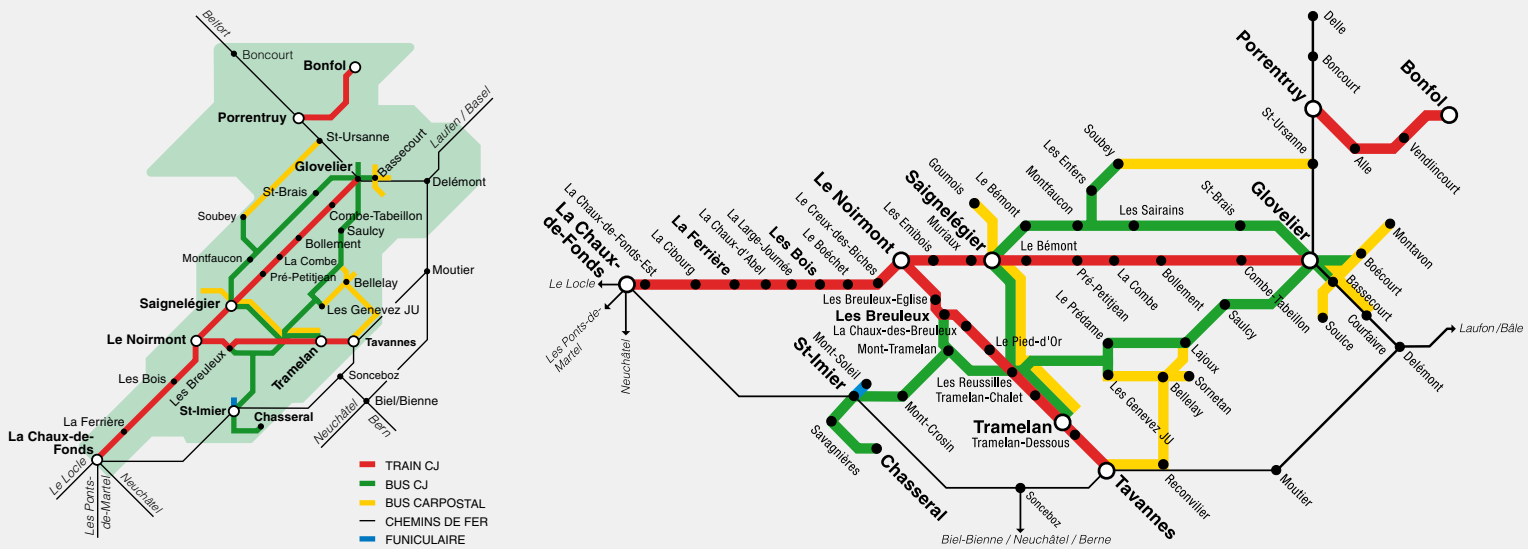
DONNÉES STATISTIQUES 2009 - 2015

MARCHANDISES CHEMIN DE FER

Année	236 La Chaux-de-Fonds - Le Noirmont - Saignelégier - Glovelier (voie étroite)		237 Le Noirmont - Tavannes (voie étroite)	
	Prod. CHF	Qté/tonnes	Prod. CHF	Qté/tonnes
2009	778'621	32'092	383'431	19'700
2010	684'520	62'253	150'383	38'005
2011	531'855	62'484	282'097	43'297
2012	609'873	56'308	253'590	40'719
2013	704'606	56'939	236'931	36'562
2014	683'439	55'555	217'551	36'023
2015	682'473	55'815	217'545	35'312



Notre réseau :



Chemins de fer du Jura

Rue du Général-Voirol 1
 CH-2710 Tavannes
 Tél.: 032 482 64 50
 Fax: 032 482 64 79
 information@les-cj.ch
 les-cj.ch

**Le train rouge
 qui bouge!**

